



República da Guiné-Bissau
Ministério das Finanças
Ordenador Nacional do FED



Commission Européenne

Rapport Annuel Conjoint 2008

**Commission européenne
– Guinée-Bissau**

Liste des Abréviations

| | |
|----------|---|
| ABS | Appui Budgétaire à la Stabilisation |
| ACP | Afrique, Caraïbes et Pacifique |
| AGIR | Appui à la gestion des ressources naturelles |
| APE | Accords de Partenariat Economique |
| AT | Assistance Technique |
| BM | Banque Mondial |
| CAON-FED | Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED |
| CE | Commission Européenne |
| CF | Convention de Financement |
| CEDEAO | Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest |
| DCE | Délégation de la Commission Européenne |
| DENARP | Documento Estratégico Nacional para a Redução da Pobreza |
| FCD | Forum de Convergence Démocratique |
| FCT | Facilité de Coopération Technique |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| FER | Fonds d'Entretien Routier |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| IBAP | Instituto de Biodiversidade e Áreas Protegidas |
| ODM | Objectifs de Développement pour le Millénaire |
| OMVG | Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie |
| ON | Ordonnateur National |
| PACITR | Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et du Transport Routier |
| PAIGC | Partido Africano para a Independência da Guiné-Bissau e de Cabo-verde |
| PAOSED | Programme d'Appui aux Organes de Souveraineté de l'Etat de Droit |
| PIN | Programme Indicatif National |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PPTE | Pays Pauvres Très Endettés |
| PRS | Partido da Renovação Social |
| RAC | Rapport Annuel Conjoint |
| TdR | Termes de Référence |
| UEMOA | Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine |

Table des Matières

| | | |
|--------|---|----|
| 1. | RÉSUMÉ - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 1 |
| 2. | PERFORMANCE DU PAYS | 6 |
| 2.1. | MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE..... | 6 |
| 2.2. | MISE A JOUR DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE | 8 |
| 2.3. | MISE À JOUR DE LA SITUATION DE PAUVRETÉ ET LA SITUATION SOCIALE | 11 |
| 2.4. | MISE A JOUR DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE | 12 |
| 3. | REVUE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE | 14 |
| 3.1. | RAPPORT SUR LES PERFORMANCES FINANCIERES DU FED..... | 14 |
| 3.2. | RAPPORT SUR L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL ET SECTORIEL | 15 |
| 3.3. | LES PROJETS ET PROGRAMMES DANS LES DOMAINES FOC AUX ET NON FOC AUX..... | 16 |
| 3.3.1. | Contribution aux performances du pays des projets et programmes dans les secteurs de concentration du DSP, par rapport aux objectifs..... | 16 |
| | <i>Secteur de concentration 1 (10^{ème} FED) : Prévention des conflits dans les États fragiles / Secteur de concentration 2 (8^e et 9^e FED): Consolidation de l'État de droit.....</i> | 16 |
| | <i>Secteur de concentration 1 (8^{ème} et 9^{ème} FED) : Réhabilitation et développement des infrastructures routières et sociales</i> | 19 |
| | <i>Secteur de concentration 2 (10^{ème} FED) : Eau et Energie</i> | 20 |
| 3.3.2. | Résultats de développement obtenus par les projets/programmes dans les domaines hors concentration | 21 |
| 3.3.3. | Résultats obtenus dans l'appui aux acteurs non étatiques (ANE) | 23 |
| 3.4. | AUTRES COOPERATIONS | 23 |
| 3.4.1. | Programmes FED régionaux/intra-ACP..... | 23 |
| 3.4.2. | Initiatives globales..... | 24 |
| 3.4.3. | Cadre d'Obligations Mutuelles - STABEX..... | 24 |
| 3.4.4. | Programmes thématiques de l'Instrument de Coopération au Développement..... | 25 |
| | <i>Acteurs non Étatiques</i> | 25 |
| | <i>Sécurité alimentaire.....</i> | 25 |
| 3.4.5. | Allègement de la dette, enveloppe B, FLEX..... | 26 |
| 3.4.6. | Aide humanitaire ou d'urgence (enveloppe B ou ECHO)..... | 26 |
| 3.4.7. | Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme..... | 27 |
| 3.4.8. | Instrument de Stabilité | 27 |
| 3.4.9. | Accord de Pêche | 27 |
| 3.5. | POLITIQUE DE COHERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT (PCD)..... | 28 |
| 3.6. | DIALOGUE AVEC LE PARLEMENT, LES AUTORITES LOCALES ET LES ANE..... | 29 |
| 3.7. | EFFICACITE DE L'AIDE..... | 29 |
| | ANNEXES | 31 |
| 1. | LE PAYS EN UN COUP D'ŒIL | 32 |
| A. | Principaux indicateurs économiques de la Guinée-Bissau, 2004-2008/2009..... | 32 |

| | | |
|----|---|----|
| B. | Suivi de la performance du pays, y compris les indicateurs pour les OMD | 35 |
| 2. | QUESTIONNAIRE SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE DE L'ANNEXE C DE L'EAMR | 37 |
| 3. | ANNEXES FINANCIERES | 41 |
| A. | 10 ^e , 9 ^e , 8 ^e , 7 ^e FED, à la clôture financière de l'année 2008..... | 41 |
| B. | Liste synthétique des projets régionaux et intra-ACP, à la clôture financière de l'année 2008..... | 47 |
| C. | Liste synthétique des projets des Lignes budgétaires (Programmes thématiques) à la clôture financière de l'année 2008 | 49 |
| D. | Liste des projets de la BEI à la clôture financière de l'année 2008 | 51 |
| E. | Chronogramme du DSP mis à jour, prévisions des engagements, contrats et déboursements du 10 ^e FED 52 | |
| 4. | LISTE DES INVITES AUX CONSULTATIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DE LA REVUE..... | 56 |
| A. | Consultation avec les ANE | 56 |
| B. | Consultation avec les députés des 8 Commissions Permanentes Spécialisées du Parlement National | 58 |

Rapport Annuel Conjoint 2008 (Guinée-Bissau)

1. RÉSUMÉ - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Principales évolutions politiques, économiques, sociales, environnementales et relatives à la gouvernance

La situation politique en Guinée-Bissau pendant l'année en revue a été fortement marquée par la préparation et la tenue des élections législatives le 16 novembre. Malgré des incertitudes d'ordre organisationnel et surtout financières jusqu'à la dernière minute, le scrutin s'est bien passé. Le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) a obtenu une majorité des deux tiers à l'Assemblée Nationale Populaire. Son leader, Carlos Gomes Junior, a été nommé Premier Ministre le 24 décembre 2008, ayant été investi dans ses fonctions, le 2 janvier 2009. Le bon déroulement du processus électoral et la formation du nouveau Gouvernement est d'autant plus positive que l'année 2008 a été marquée par une grave instabilité politico-institutionnelle, notamment avec la dissolution du Parlement et les tentatives manquées de coup d'Etat en août et d'assassinat du Président en novembre.

Sur le plan international, la Guinée-Bissau a fait l'objet d'une attention accrue de la communauté des bailleurs. L'accès du pays aux financements du Peacebuilding Fund des NU a permis de mobiliser une première tranche de 6 MUSD pour des projets d'urgence. Des lourdeurs et lenteurs dans la mise en œuvre de ces financements ont cependant entravé un impact immédiat des appuis octroyés. Dans le cadre de la coopération avec l'UE, l'Accord de Cotonou révisé a été ratifié par la Guinée-Bissau en août et il est entré en vigueur au 01/10/2008. Les retards dans sa ratification ont posé des difficultés pour la programmation des premières actions au titre du 10^{ème} FED.

Le sujet des migrations prend une place de plus en plus importante dans le dialogue politique entre la Guinée-Bissau et l'UE, y compris ses Etats-Membres. Le programme d'appui à la Réforme du Secteur de sécurité touche à ce domaine, à travers ses contributions en faveur de la restructuration des forces de police. Cet appui du FED est complémentaire avec la mission PESD qui conseille le Gouvernement dans la mise en œuvre de cette Réforme, y compris dans l'amélioration du contrôle des frontières.

En 2008, la situation économique et financière de la Guinée-Bissau était toujours caractérisée par de profonds déséquilibres, ce qui a été aggravé par l'influence négative de facteurs exogènes, telles que l'évolution des niveaux internationaux de prix de produits pétroliers et celle des biens alimentaires. Ces facteurs ont contraint le Gouvernement à prendre des mesures visant à maintenir la stabilité des prix de ces produits, afin de garantir la paix sociopolitique dans le pays, mais donnant lieu à des pertes de recettes d'environ 4 milliards de FCFA.

Outre les facteurs exogènes précités, la précarité de la collecte de recettes accusée au cours de ces dernières années a entraîné l'incapacité du Gouvernement à couvrir davantage que 80% des dépenses primaires intérieures. Il a en conséquence accumulé les arriérés de paiement et recouru à des crédits bancaires très onéreux et soumis à conditions particulières comme la rétention de recettes journalières de l'ordre de 60%. Néanmoins, le déboursement des tranches successives de l'appui budgétaire de

stabilisation a permis au Gouvernement de limiter l'accroissement de ces arriérés de manière à maintenir la paix sociale.

La campagne de cajou en 2008 s'est traduite par une amélioration des revenus des producteurs (300 Fcfa/kg), due notamment à la montée du prix international du cajou au moment des ventes aux exportateurs. Cependant, ces derniers ont été pénalisés par les impacts de la crise financière, reflétés dans la contraction de la demande (notamment des Etats-Unis) et dans la baisse du prix international au moment de l'écoulement des stocks.

Les secteurs sociaux restent les parents pauvres en Guinée-Bissau et 2008 ne verra pas d'amélioration dans la fourniture des services sociaux de base (éducation, santé, sécurité sociale). L'Indice de Développement Humain de la Guinée-Bissau se maintient à un niveau très bas – 0,383 – mais le pays est toutefois remonté légèrement dans le classement mondial: il occupe en 2008 la 171^{ème} place sur 179 pays (au lieu de la 175^{ème} place en 2007). Prenant en considération les contraintes financières récurrentes de l'Etat - dettes et arriérés de salaires - qui sapent les politiques de développement des secteurs sociaux, et au regard de l'insuffisante progression du taux de croissance moyen du PIB en deçà de la croissance démographique (3%) de 2002 à 2007, si les tendances observées sur la période 2005-2007 sont maintenues, le pays ne sera pas en mesure d'atteindre les OMD d'ici 2015.

Quelques avancées institutionnelles peuvent être mentionnées dans le domaine de l'environnement pour l'année 2008, notamment, la création du nouveau Parc National de la Forêt de Cantanhez. Par contre les dispositifs institutionnels et légaux en matière de protection de l'environnement ne semblent pas peser face aux intérêts économiques privés. On s'inquiètera notamment du projet d'implantation d'un nouveau port industriel de Buba dans le Parc National des Lagoas de Cufada et d'une zone d'exploitation minière de bauxite avec ouverture d'une route dans la zone de savanes forestières de Boé, sans qu'aucune étude d'impact environnemental ni social n'ait été réalisée au préalable. Certains aspects relatifs à l'environnement – notamment, la gestion des déchets urbains et des effluents liquides, l'érosion des sols, la pollution de l'air, la gestion du trafic urbain (surtout dans la capitale), la mitigation et l'adaptation au changement climatique – n'ont guère fait l'objet, au cours de l'année 2008, ni de campagne de sensibilisation, ni de politique active du Gouvernement, ni de l'intérêt des bailleurs de fonds, si ce n'est de manière fort marginale.

Les progrès accomplis en 2008 concernant les engagements pris dans le cadre du Plan d'Action Gouvernance ont été faibles, le contexte de grande instabilité politique et institutionnelle n'ayant pas été favorable à la prise de mesures spécifiques et significatives dans différents domaines.

Réalisations et défis principaux dans le domaine de la coopération au développement.

L'année 2008 marque la transition entre le 9^{ème} FED – dont les programmes sont à présent tous engagés et en cours d'exécution – et le 10^{ème} FED – dont les fonds indiqués dans le PIN-DSP viennent d'être rendus disponibles grâce à la ratification par la Guinée-Bissau de l'Accord de Cotonou révisé.

Tandis que l'un des secteurs de concentration du 9^{ème} FED – "consolidation de l'état de droit et du processus démocratique" – reste assez semblable sous le 10^{ème} FED, tout en s'orientant plus vers des questions de sécurité et de stabilité – "prévention des conflits dans les états fragiles" – l'autre secteur de concentration délaisse quelque peu le domaine des infrastructures des transports pour se focaliser sur l'énergie et l'eau.

Au cours de l'année 2008, les différents programmes de réforme ont connu certains progrès, lesquels ont varié selon les domaines. La Réforme du Secteur de sécurité a été lancée officiellement en début d'année et une mission PESD a été mise en place en mai. La Réforme de l'Administration Publique évolue positivement et s'est accélérée depuis 2007, tandis que dans le Secteur de la Justice le programme a été confronté à plusieurs problèmes en cours de résolution. La gestion des finances publiques a enregistré quelques améliorations, bien que les résultats de la dernière évaluation PEFA (à fin 2007) indiquent que beaucoup reste à faire. La CE mène un dialogue politique soutenu dans ces domaines. Ce dialogue a été cependant entravé par le changement fréquent des interlocuteurs, causé par l'instabilité politique et la situation de fragilité dans laquelle se trouve le pays.

Conformément à la politique sectorielle arrêtée par le Gouvernement et à l'objectif de réhabilitation post-crise du réseau routier national et de l'intégration régionale, le FED a investi environ 100 M€ dans le secteur des transports routiers de la Guinée Bissau, principalement dans la construction des Ponts de João Landim et de São Vicente et dans le programme d'entretien et de réhabilitation routière.

Cet important effort en termes d'investissement a été accompagné par l'appui institutionnel, l'assistance technique et l'appui au fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et la formation des parties prenantes du secteur. Parmi les objectifs de la lettre politique, il y a celui d'augmenter la capacité financière de l'entretien routier de façon à atteindre les 100% des besoins d'entretien du réseau primaire en 2008. Nonobstant les différents engagements du Ministère des Travaux Publics et du Ministère des Finances, la viabilisation financière du FER n'a pas encore été atteinte, pouvant conduire à une grave dégradation du système routier, avec préjudice pour le patrimoine des investissements que le FED a financés ces dernières années.

Le secteur énergétique de la Guinée Bissau rencontre des difficultés structurelles permanentes tant au niveau de la production d'électricité que de sa distribution, le service public de l'électricité n'étant plus assuré. Par conséquent, la fourniture des services de base (distribution d'eau potable, santé et éducation) est complètement erratique, même dans la capitale. L'aide du FED est sollicitée afin d'obtenir une contribution complémentaire pour achever la réhabilitation des réseaux de distribution et pour effectuer le raccordement au projet de l'OMVG. En ce qui concerne le secteur de l'Eau, la CE et le Gouvernement ont convenu de la conception d'un projet post-crise, avec un volet d'appui institutionnel, qui prévoit l'actualisation du schéma directeur pour le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Quatre projets/programmes du FED en-dehors des domaines de concentration concernent les ressources naturelles. Deux sont à proprement parler des projets environnementaux, tandis que les deux autres relèvent du secteur agricole.

Le FED porte aussi une attention particulière à l'appui aux Acteurs Non Étatiques, visant à la fois le renforcement des capacités des organisations, et un accès facilité à des ressources budgétaires leur permettant de jouer un rôle plus actif dans la société.

Deux autres programmes "hors-concentration" du FED ont un caractère transversal car sont plutôt des instruments pour améliorer la mise en œuvre et la gestion du FED dans son ensemble: ce sont la Facilité de Coopération Technique et la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National.

Plusieurs programmes régionaux du FED (PIR, tous-ACP, PALOP) viennent compléter les actions de la programmation nationale.

Hors-FED, la coopération communautaire agit aussi par le biais de l'Instrument de Coopération au Développement, permettant par ses programmes thématiques de couvrir aussi le domaine de la sécurité alimentaire et l'action de développement par des ONG. Sept nouveaux projets ont ainsi été engagés en 2008, dans des thèmes aussi divers que le tourisme, le développement local, la formation professionnelle, la protection des enfants, la promotion des produits locaux, la commercialisation subrégionale.

En marge de l'aide extérieure communautaire, la politique de pêche de l'UE contribue aussi à des aides substantielles au développement de la Guinée Bissau. Le nouvel Accord de Partenariat de Pêche 2007-2011 est entré en vigueur au cours de l'année de 2008, et permet le déboursement annuel d'une compensation financière de 7,5 M€, composée aux deux tiers d'un appui budgétaire général, et au tiers d'un appui budgétaire sectoriel destiné à consolider la politique Gouvernementale dans le secteur de la pêche.

Participation des différents partenaires, efficacité de l'aide

La coordination des bailleurs à travers les mécanismes créés au début 2006 (sur initiative de la DCE et du PNUD) a continué avec des réunions des Chefs de Missions et des groupes thématiques. En 2008, il y a eu un important effort de coordination des bailleurs dans le cadre de la Peacebuilding Commission (PBC), mais, compte tenu des limites des ressources humaines des bailleurs de fonds et de l'administration, ceci a eu un impact négatif sur les groupes thématiques de coordination existants.

Concernant le Code de Conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail, une feuille de route a été préparée et discutée avec les États membres. A présent, la DCE est en attente de clarification sur les mécanismes de coordination à être mis en place dans le cadre de la PBC, afin d'éviter les duplications et d'assurer la complémentarité. Il est à signaler un faible engagement des acteurs concernés car la Guinée Bissau n'est pas un pays pilote pour cette initiative.

Participation des Etats membres, des autres bailleurs, des ANE, des AL et du Parlement national dans le processus de la revue

Le processus de revue, dans le cadre duquel ce rapport a été produit, a mobilisé l'ensemble des acteurs prévus dans les guidelines par le biais de consultations. Ainsi, les Etats membres ont eu accès au rapport et l'ont commenté par email. Deux sessions de présentation du rapport préliminaire et de discussion ont été organisées avec les ANE (le 25 mars) et des représentants des huit commissions permanentes spécialisées du Parlement national (le 27 mars). La liste des participants dans ces sessions est présentée

en annexe et les principales observations et recommandations issues de ces sessions sont mentionnées dans le texte du rapport. Ces sessions ont aussi permis d'amorcer le débat sur la revue à mi-parcours du 10^{ème} FED. Enfin, une requête d'actualisation des données concernant la coopération au développement en Guinée-Bissau a été envoyée aux bailleurs et la compilation des données reçues a donné origine à la matrice des bailleurs qui se trouve attachée à ce rapport.

Conclusions et recommandations

En 2008, la coopération entre la Commission européenne et la République du Guinée Bissau s'est avérée cruciale pour le pays, vu la pertinence de ses interventions et les montants y consacrés dans des différents domaines – parmi lesquels le soutien aux élections législatives de Novembre, l'appui budgétaire, l'amélioration des infrastructures routières nationales et régionales (la réhabilitation de 70% du réseau bitumé du pays et la construction du Pont de Sao Vincente qui devrait s'achever au cours du premier semestre 2009).

En 2008, la coopération entre la Guinée-Bissau et la CE a su maintenir les excellentes performances de 2007 et relever le défi d'un lancement des grands projets d'appui aux réformes. Dans ce contexte et en capitalisant sur les expériences du passé, les éléments suivants doivent être pris en compte pour 2009:

1. Pour la Commission Européenne

La CE devra appliquer la plus grande flexibilité possible dans la gestion de la coopération, et l'accélération et la simplification des procédures de passation de marchés doivent être recherchées tout en maintenant les principes de l'ouverture aux marchés du FED et de l'efficacité de coûts.

Les capacités internes de suivi des différentes opérations, notamment dans les domaines des réformes civiles et militaires, doivent être renforcées.

2. Pour le Gouvernement de la Guinée Bissau

Consacrer une attention primordiale au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la stabilité dans le pays.

Confirmer l'engagement sans équivoque en faveur du processus de réforme et s'impliquer davantage dans leur mise en œuvre opérationnelle.

Mener un dialogue continu avec la communauté internationale pour réunir le support politique et matériel pour avancer sur le chemin des réformes et dans la lutte contre la pauvreté.

3. Pour les deux partenaires

Accélérer la mise en œuvre opérationnelle des programmes de réforme (finances, justice, administration publique, secteur de sécurité) et entamer l'identification et formulation de la deuxième phase des programmes en cours, sous le 10^{ème} FED.

Préparer le terrain pour les prochaines élections présidentielles, contribuer à leur financement, en coopération notamment avec le PNUD.

Mettre en place des mécanismes pour la sauvegarde du patrimoine routier et assurer le fonctionnement de ces mécanismes.

Renforcer le dialogue sectoriel des programmes dans le domaine de l'énergie pour permettre le démarrage effectif de la coopération dans ce nouveau secteur en 2009.

Maintenir des échanges réguliers et intenses avec les représentants du Gouvernement, du Parlement et d'autres institutions publiques pour garantir l'appropriation et l'alignement de la coopération communautaire

Intensifier le dialogue avec les acteurs non étatiques, en vue de rapprocher la coopération à la population et leurs besoins élémentaires ainsi que de renforcer la culture pacifique et démocratique dans le pays.

4. Pour la communauté de bailleurs en Guinée Bissau et pour le Gouvernement

Renforcer le dialogue et la complémentarité des interventions dans un processus dynamisé par le Gouvernement, afin d'accroître l'efficacité de l'aide, la mise en œuvre des principes de l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et de la responsabilité mutuelle (consacrés dans la Déclaration de Paris de 2005 et réaffirmés dans le Plan d'Action d'Accra en 2008).

2. PERFORMANCE DU PAYS

2.1. Mise à jour de la situation politique, et de la gouvernance politique

La situation politique en Guinée Bissau pendant l'année en revue a été fortement marquée par la préparation et la tenue des élections législatives le 16 novembre. Malgré des incertitudes d'ordre organisationnel et surtout financières jusqu'à la dernière minute, le scrutin s'est en fin de compte bien passé. Diverses missions d'observation électorale, dont une mission d'environ 50 observateurs de l'UE, ont confirmé le bon déroulement du processus électoral.

Le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) a obtenu une majorité des deux tiers à l'Assemblée Nationale Populaire. Son leader, Carlos Gomes Junior, a été nommé Premier Ministre le 24 décembre et a été investi dans ses fonctions le 2 janvier. Le Gouvernement a été nommé et investi le 8 et le 9 janvier, respectivement. Nonobstant cette victoire écrasante du PAIGC, la stabilité politique demeure relative, à cause des divisions internes du parti, qui sont apparues clairement lors de l'élection du Président de l'Assemblée Nationale Populaire, pour laquelle sont entrés en compétition deux candidats du PAIGC.

Pour ce qui est de l'opposition, le seul parti ayant obtenu un score significatif est le Parti de Renovation Sociale (PRS) de l'ancien Président de la République Koumba Yala, qui a cependant accusé un recul passant de 35 à 28 Députés. Une nouvelle formation politique, de l'ancien Premier Ministre Aristides Gomes, le Parti Républicain pour l'Indépendance et le Développement (PRID) a mené une campagne électorale très active mais il a obtenu seulement 3 sièges.

La septième législature (2004-2008) devrait terminer en avril 2008, avec la réalisation des élections, mais compte tenu des retards pris pour leur organisation, le Président de la République a fixé leur tenue pour le 16 novembre.

L'assemblée Nationale Populaire, pour ne pas fonctionner seulement en Commission Permanente à partir du 21 avril, a approuvé une loi « constitutionnelle exceptionnelle transitoire » pour prolonger la législature jusqu'à la réalisation des élections législatives. Par la suite cette loi a été considérée anticonstitutionnelle par la Cour Suprême de

Justice, et le Président de la République a alors démis le Gouvernement de Martinho N'Dafa Cabi et nommé un nouveau Gouvernement présidé par Carlos Correia pour gérer le pays et organiser les élections.

Fin juillet, une tentative de coup d'état, conduite par l'ex Chef d'Etat Major de la Marine, a échoué. Une semaine après les élections, une attaque armée contre la résidence du Président Vieira n'a pas abouti. Les circonstances de ces deux événements demeurent opaques, mais ils témoignent de la situation de fragilité persistante.

En 2008, le processus de réforme dans tous les secteurs a continué au ralenti, notamment au cours du deuxième semestre, à cause de période électorale. Par ailleurs, l'instabilité Gouvernementale pendant toute l'année n'a pas permis des avancées à la hauteur des espoirs. Les progrès insuffisants dans le domaine des finances publiques n'ont pas permis la conclusion d'un programme PRGF en 2008, comme initialement prévu.

Sur le plan international, la Guinée-Bissau a fait l'objet d'une attention accrue de la communauté des bailleurs. L'accès du pays aux financements du Peacebuilding Fund des NU a permis de mobiliser une première tranche de 6 MUSD pour des projets d'urgence. Des lourdeurs et lenteurs dans la mise en œuvre de ces financements ont cependant empêché un impact immédiat des appuis octroyés.

Après la ratification par la Guinée Bissau de l'Accord de Cotonou révisé en août, l'accord a finalement pu entrer en vigueur au 01/10/2008. Les retards dans sa ratification ont posé des difficultés pour la programmation des premières actions au titre du 10^{ème} FED.

Depuis mai 2008, une mission de l'UE au titre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) appuie le pays dans ses efforts de réforme du secteur de sécurité. La principale activité de la RSS a consisté en la conduite d'un recensement biométrique des militaires. Avec l'appui de la mission PESD, des travaux pour la mise en œuvre opérationnelle de la réforme ont été menés. Le recensement des anciens combattants, prévu pour le dernier trimestre, a dû être décalé en 2009, à cause des élections du 16 novembre.

La mission a établi des bonnes relations de travail et gagné la confiance des autorités nationales. Néanmoins, la conjoncture électorale de l'année passée ainsi que des difficultés logistiques communes à toutes les missions et programmes s'installant à Bissau ont pesé sur le plan de travail. Une prolongation de la mission, possiblement avec un mandat modifié, est actuellement en discussion.

Le projet de déminage et de dépollution de Bissau d'anciens armes et munitions, financé avec des fonds du PIR Afrique de l'Ouest, a fait de bon progrès, malgré des difficultés institutionnelles en fin de l'année. Le projet régional de réduction d'armes légères et de petit calibre, ECOSAP, cofinancé par la CE, a accordé de l'appui institutionnel et technique à la Commission Nationale créée en 2007, aussi bien que des appuis de capacitation aux ANE intervenant dans ce domaine.

Les progrès accomplis en 2008 concernant les engagements pris dans le cadre du Plan d'Action Gouvernance ont été faibles, le contexte de grande instabilité politique et

institutionnelle n'ayant pas été favorable à la prise des mesures spécifiques et significatives prévues dans différents domaines.

Le dialogue politique avec le Gouvernement s'est concrétisé à travers des réunions au niveau des Chefs de Mission de l'UE (FR, ES, PT, CE, PESD) et a, en premier lieu, abordé des sujets liés au processus électoral et aux réformes institutionnelles. Par ailleurs, la Commission a mené avec la Présidence locale Française et les autres Etats membres de l'UE des dialogues politiques sectoriels intensifs, notamment dans les domaines de la réforme de la justice, du secteur de sécurité, de l'administration publique (y compris les finances politiques) et la lutte contre le narcotrafic.

2.2. Mise à jour de la situation économique et de la gouvernance économique

En 2008, la croissance réelle du PIB a été de 3,3%, ce qui représente une augmentation par rapport à 2007 (2,7%) et se situe légèrement au-dessus du taux de croissance démographique annuelle (estimée à 3%). Une bonne campagne de cajou en 2008 a contribué à cette amélioration, les exportations de cajou étant d'environ 110.000 tonnes (96.100 en 2007). La décision du Gouvernement de ne pas fixer un prix de référence, associée à la montée du prix international du cajou, ont permis aux producteurs de recevoir environ 300 Fcfa/kg, loin des 50-100 Fcfa effectivement pratiqués l'année précédente. Cependant, les exportateurs ont été pénalisés par les impacts de la crise financière, reflétés dans la contraction de la demande (notamment des Etats-Unis) et dans la baisse du prix international au moment de l'écoulement des stocks.

La structure productive Bissau-guinéenne reste caractérisée par une dépendance de la culture du cajou et son exportation en état brut vers l'Inde (juste 2% de la récolte est transformé localement). Le pays dispose d'un secteur primaire très peu développé et diversifié ce qui se reflète dans l'importation en grande quantité de produits alimentaires, parmi lesquels la denrée de base du pays, le riz, et ceci malgré les conditions agro-écologiques et halieutiques très favorables. La quasi absence de capacités de transformation des produits et d'unités industrielles font que la plupart de la valeur ajoutée est générée en dehors de la Guinée-Bissau.

Aux problèmes d'infrastructures, notamment la dégradation des infrastructures routières et portuaires et la fourniture erratique en termes d'énergie et eau, s'ajoutent des obstacles liés à l'environnement des affaires. Dans ce contexte, le développement des forces productives et du secteur privé en général reste difficile. L'Etat reste en conséquence le principal pourvoyeur d'emploi formel et de revenus. Selon le rapport « Doing Business 2009 » qui a mesuré la réglementation des affaires dans 181 pays sélectionnés au niveau mondial, la Guinée Bissau reste classée dans la même position que l'année précédente, en 179^{ème} position sur 181 pays, ce qui confirme les faibles conditions que le pays offre en matière d'environnement des affaires. Pour les 10 indicateurs qui sont utilisés pour mesurer l'environnement des affaires, 5 ont enregistré des reculs (comme celui sur l'obtention de prêts), 3 sont restés stables et 2 se sont améliorés.

L'année 2008 a été aussi marquée par une inflation assez élevée (environ 6,3%), due à l'influence négative de facteurs exogènes tels que l'évolution des niveaux des prix internationaux de produits pétroliers et celle des biens alimentaires, notamment le riz. Ces facteurs qui étaient à l'origine de la hausse de l'inflation vers 7,5%, ont contraint le

Gouvernement à prendre des mesures visant à maintenir la stabilité des prix, afin de garantir la paix sociopolitique dans le pays. Ces mesures, notamment la réduction des taxes douanières sur le riz et les hydrocarbures importés, ont donné lieu à des pertes de recettes publiques chiffrées aux alentours de 4 milliards de FCFA, ce qui représente sensiblement deux mois de salaires de la fonction publique.

Outre les facteurs exogènes précités, une collecte déficiente de recettes publiques, conjuguée avec une forte pression sur les dépenses, ont entraîné une accumulation des arriérés de paiements (y compris des salaires) et contraint le Gouvernement à recourir à des crédits bancaires très onéreux. L'Etat a une dette vis-à-vis du système bancaire national, hors intérêts, d'un montant total de 17,6 milliards de FCFA, une somme qu'il honorera difficilement, sans appuis extérieurs.

En dépit des engagements des bailleurs, les retards dans la mise à disposition des fonds d'appui budgétaire de la part de la communauté internationale constituent une autre entrave à la gestion des finances publiques. Par rapport à la masse salariale, le ratio MS/recettes fiscales était de 102,4% en 2008, dépassant largement le seuil ou l'indicateur de convergence de 35% au niveau de l'UEMOA.

Le poids de la dette publique extérieure du pays est écrasant: le « stock » dépasse un milliard de dollars américains¹, ce que revient à près de cinq fois le produit intérieur brut (PIB). Il est indéniable que le service de la dette découlant de cette situation demeure toujours insupportable au regard des ressources budgétaires disponibles, ce qui explique la persistante accumulation des arriérés. D'après un audit (financé par la Commission Européenne), conclu en Juillet 2008 et portant sur la période de 2000-2007, les arriérés internes étaient d'environ 172,712 millions d'euros. Le stock d'arriérés intérieurs à la fin 2008 était estimé à 15,507 millions d'euros, ce qui correspond à plus de 10% du montant des dépenses réelles totales de l'année.

La Guinée Bissau n'a pas encore atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le FMI a approuvé un Programme d'Aide d'urgence Post-Conflict (EPCA) fin janvier 2008. Des tensions de trésorerie, liées entre autres à la hausse des prix des aliments et du pétrole, ainsi qu'au ralentissement du processus de réforme dans le deuxième semestre à cause du contexte électorale, ont empêché d'atteindre les objectifs EPCA et ainsi retardé la conclusion d'un programme Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (PRGF), maintenant prévu en 2009. Ce programme ouvrira au Gouvernement l'accès à l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et lui permettra de bénéficier ainsi d'un allègement de plus 90% de sa dette extérieure.

En fin 2008/début 2009, une mission d'évaluation de la gestion des finances publiques concernant la période entre 2005 et 2007, a été réalisée, sur la base de la méthodologie PEFA, dont les résultats démontrent peu d'évolutions positives, en comparaison avec le rapport d'évaluation de 2006. En dépit de ce constat, l'engagement du Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement, à poursuivre les réformes en cours et celles prévues dans le cadre d'actions d'assainissement des finances publiques, augure des changements substantiels à court terme. A la suite du rapport d'évaluation de la

¹ A la fin du mois d'Octobre 2008, selon les Services qui gèrent la dette dans le Ministère des Finances, la dette externe de la Guinée-Bissau était de 1.140 milliards de dollars américains, dont 557,04 millions sont dette multilatérale et 582,182 millions bilatérale.

mission, un plan d'action pour le suivi des conclusions et recommandations est en préparation par les autorités.

Différentes mesures ont été introduites de façon à améliorer la gestion des finances publiques, notamment:

(i) installation, en cours, du programme informatique dénommé « Système Intégré de Gestion des Finances Publiques – SIGFIP », à travers lequel toutes les dépenses devront être enregistrées et autorisées, en améliorant ainsi l'efficacité dans le contrôle et l'exécution des recettes et des dépenses (financé par la Banque Mondiale, la BAD et le FED);

(ii) l'assistance technique (financée par la CE) placée auprès de la Direction Générale du Budget est en train de finaliser la préparation du cadre légal de la nomenclature de l'UEMOA selon laquelle le Budget Général de l'Etat pour 2009 sera élaboré, à l'instar des autres pays membres de l'UEMOA. L'assistance technique française a également appuyé la Direction Générale du Budget dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2009;

(iii) avec l'appui de l'assistance technique française placée auprès de la Direction générale du Trésor, a été mis en place un système de recouvrement des recettes de l'Etat par la Direction Générale du Trésor. Le personnel qui est chargé d'animer les structures de recouvrement a suivi une formation à la Direction Générale de la Comptabilité Publique au Sénégal ;

(iv) installation d'un système de gestion de caisse et de comptes, formation des agents pour assurer sa fonctionnalité et mise en place d'une unité de gestion de la réforme des Finances Publiques – dans le cadre du programme «Low Income Country Under Stress - LICUS»;

(v) création d'une Direction informatique par l'assistance technique française. Plusieurs programmes de formation ont été mis en place dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention des fonctionnaires bissau-guinéens.

(vi) mise en œuvre du plan simplifié de comptabilité, financée par AFRITAC et la Coopération française;

(vii) l'assistance technique de la Banque Islamique de Développement (BID), pour la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale des Contributions et Impôts et les Services de la Dette. En ce qui concerne la DGCI, la mission essentielle consiste à passer de l'IGV à l'IVA;

(viii) l'installation au niveau des douanes du système SYDONIA ++, financée par la BAD et le Portugal;

(ix) la fusion de la banque de données de la fonction publique avec celle des finances (accord établi avec le Burkina Faso);

(x) la mise en œuvre d'un accord de coopération technique avec le Ministère des Finances du Portugal (PICATFIN), couvrant la période 2008-2011.

Pour 2009, les prévisions vont dans le sens de l'amélioration de la situation, pourvu que le taux de croissance de l'économie se situe à 3,6% (un pourcentage supérieur au taux de croissance de la population) et que l'inflation continue à baisser jusqu'à ce qu'elle se situe auprès de 3%, reflétant ainsi la baisse des prix de produits alimentaires et des combustibles.

Enfin, pour retrouver un régime commercial unifié vis-à-vis de l'Union Européenne, à l'échéance de juin 2009, date arrêtée par le Comité Ministériel de Suivi de négociations APE en décembre 2007, la Guinée Bissau adhère aux recommandations que les

Commissions CEDEAO et UEMOA ont identifiées et regroupées en trois catégories pour les actions à entreprendre : (i) programmes liés à l'amélioration de la compétitivité et au renforcement de la capacité de production; (ii) programmes visant la prise en charge de coûts d'ajustement liés aux effets récessifs sur les recettes fiscales; (iii) programmes liés à la mise en œuvre des règles et obligations dans l'accord, notamment le développement du commerce, l'appui institutionnel et la mise en conformité avec les standards sanitaires et phytosanitaires et obstacles techniques au commerce (normes SPS/OTC).

2.3. Mise à jour de la situation de pauvreté et la situation sociale

2008 ne montrera pas d'amélioration dans la fourniture des services sociaux de base. L'éducation s'est retrouvée une fois de plus pénalisée par les retards de paiement des salaires des fonctionnaires (donc des enseignants). C'est ainsi que la rentrée scolaire de l'année 2008-2009 n'a réellement eu lieu que vers mi-décembre dans les écoles publiques. Les trois obstacles majeurs dont souffre le secteur de l'éducation identifiés dans le RAC 2007 n'ont guère évolué en 2008 (infrastructures dégradées; couverture incomplète de la population par le système éducatif; qualité médiocre de l'enseignement, car faible niveau de formation et manque chronique de moyens).

Le secteur santé reste l'autre parent pauvre de la Guinée Bissau. On note certes l'apparition de nouvelles cliniques privées, mais elles sont accessibles seulement à une partie très restreinte de la population en raison de leur coût. Le système de santé publique et de couverture sociale demeure chroniquement très faible, en dépit des efforts du Ministère de la Santé et de l'aide extérieure (notamment Cuba et France). L'épidémie de choléra ayant frappé le pays entre juin et octobre 2008 a démontré la grande vulnérabilité du pays face à ce type d'adversité en raison des conditions d'hygiène catastrophiques à cause de l'absence de réseau correct d'évacuation et d'assainissement des eaux ou encore de l'incapacité de réponse des institutions.

La forte incidence de la pauvreté – 64 % de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté en 2002 (BAD), 67 % en 2005 (BAD), 68,5 % en 2006 (DENARP actualisé) – et les arriérés de salaires, contribuent à alimenter les tensions sociales. Cette situation a été aggravée par la hausse des prix des produits pétroliers et de céréales, notamment le riz (principal aliment du pays). En dépit de ces tensions, la Guinée Bissau n'a pas subi de mouvements de protestation d'envergure comme cela s'est produit dans d'autres pays ouest-africains. Il n'en reste pas moins que la situation générale de la population a continué de se dégrader.

L'Indice de Développement Humain de la Guinée Bissau se maintient à un niveau très bas (0,383) mais a toutefois remonté légèrement dans le classement mondial: elle occupe en 2008 la 171^{ème} place sur 179. Les indicateurs sociaux pris individuellement – tels que l'espérance de vie, la mortalité infantile, le taux d'alphabétisation etc. – restent systématiquement bien en-deçà des moyennes africaines. N'eussent été les interventions limitées de certaines ONG et de certaines organisations ou programmes émanant du Système des Nations Unies (UNICEF, OMS, ONUSIDA), les indicateurs sociaux se seraient encore plus détériorés.

Ainsi, prenant en considération les contraintes financières récurrentes de l'Etat - dettes et arriérés de salaires - qui sapent les politiques de développement des secteurs sociaux,

et au regard de l'insuffisante progression du taux de croissance moyen du PIB en deçà de la croissance démographique (3%) de 2002 à 2007, si les tendances observées sur la période 2005-2007 étaient maintenues, le pays ne serait pas en mesure d'atteindre les OMD d'ici 2015.

Le Gouvernement, accompagné par ses partenaires, devra redoubler d'effort pour relancer l'économie, et accélérer les réformes visant à accroître la capacité de mobilisation des ressources intérieures et extérieures.

Phénomène récent, l'infiltration progressive du transit international de drogue dans la société bissau-guinéenne commence à se traduire par une augmentation de la délinquance urbaine. Ce trafic contribue en outre à la concentration de la richesse dans les mains d'une classe restreinte de privilégiés, qui contraste avec la précarité chronique de la vie quotidienne de la majorité des plus pauvres. Les classes moyennes sont enfin de plus en plus fragilisées.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Les secteurs sociaux devraient être un secteur prioritaire de la coopération entre la Guinée-Bissau et la Commission Européenne compte tenu des énormes besoins dans les domaines de la santé et de l'éducation du pays, en termes de qualité et de couverture;
- La stratégie de coopération doit inclure une composante d'intervention axée sur la jeunesse, compte tenu des énormes besoins de qualification et d'emploi, ainsi que de la progression de la délinquance juvénile lié au narcotrafic et à la pauvreté, et des connexions avec la sécurité et l'émigration illégale.

2.4. Mise à jour de la situation environnementale

Quelques avancées institutionnelles peuvent être mentionnées dans le domaine de la biodiversité pour l'année 2008. En premier lieu, l'officialisation, en mars 2008 (avec inauguration publique en mai), de la Réserve Forestière de Cantanhez (jusqu'alors sans un réel statut juridique de protection) en Parc National de la Forêt de Cantanhez, sur une superficie de 105.800 ha (dont environ 20.000 ha de forêts pas ou peu dégradées), ce qui porte à cinq le nombre de Parcs Nationaux légalement protégés en Guinée Bissau (Mangroves du Rio Cacheu, Lagoas de Cufada (Buba), Îles d'Orango, Îles de João Vieira & Poilão, Forêt de Cantanhez). L'Institut National de la Biodiversité et des Aires Protégées – IBAP – créé en 2005 et membre de l'Union Internationale de Conservation de la Nature, a continué à bénéficier d'un renforcement institutionnel substantiel par le Projet de Gestion de la Biodiversité des Régions Côtières, ce qui lui a permis notamment d'achever l'actualisation des plans de gestion de tous les Parcs Nationaux. L'IBAP a, également cette année, assumé la présidence du RAMPAO (Réseau des Aires Marines Protégées de l'Afrique de l'Ouest) dont la dernière réunion s'est tenue sur l'île de Bubaque en décembre 2008.

En second lieu, on peut mentionner, en octobre 2008, la création de la Fondation Bio-Guiné, en vue de canaliser et de capitaliser des moyens financiers destinés à la gestion de la biodiversité en Guinée Bissau.

L'année 2008 a vu également la révision de la loi-cadre sur les Aires Protégées dont la version précédente datait de 1997. De même, le Ministère de l'Environnement appuyé par la CAIA (Célula de Avaliação de Impacto Ambiental) a activement travaillé à la formulation et à la validation de la Loi-cadre sur l'Environnement et de la Loi sur l'Évaluation Environnementale. Cependant, ces lois n'ont pas encore été approuvées par le Parlement.

Cette année, le Gouvernement a également introduit la candidature de l'Archipel des Bijagos au statut de Patrimoine Mondial de l'Humanité pour l'UNESCO, ce qui correspond à un degré d'engagement politique et de protection supérieur à celui du statut actuel de Réserve Mondiale de la Biosphère.

Par contre les dispositifs institutionnels et légaux en matière de protection de l'environnement ne semblent pas peser face aux intérêts économiques privés. On s'inquiètera notamment du projet d'implantation d'un nouveau port industriel à Buba (pour l'exportation de bauxite) dans le Parc National des Lagoas de Cufada et d'une zone d'exploitation minière de bauxite avec ouverture de routes et construction de logements pour les employés dans la zone de savanes forestières de Boé sans qu'aucune étude d'impact environnemental ni social n'ait été réalisée au préalable. Le projet d'exploitation du phosphate dans le Nord du pays (Farim) apporte lui aussi son lot d'incertitudes quant aux impacts sur l'intégrité sociale et environnementale de cette région.

En ce qui concerne les ressources halieutiques, une mission d'observation commanditée par le Ministère de la Pêche (CIPA), avec l'appui de la Coopération Espagnole à travers l'Institut d'Études Océanographiques (IEO) appartenant au Ministère Espagnol de l'Environnement et du milieu Rural et Marin, a révélé que les stocks ont très significativement diminué entre 2002 et 2008, tant en termes de biomasse qu'en termes de nombre d'individus et de nombre d'espèces. Ceci met en lumière l'urgence de la mise en œuvre d'une politique sectorielle intégrée pour la gestion durable de la pêche et des ressources maritimes. Par ailleurs, force est de constater que les autres aspects relatifs à l'environnement – notamment, la gestion des déchets urbains et des effluents liquides, l'érosion des sols, la pollution de l'air, la gestion du trafic urbain (surtout dans la capitale), la mitigation et l'adaptation au changement climatique – n'ont fait l'objet, au cours de l'année 2008, ni de campagne de sensibilisation, ni de politique active du Gouvernement, ni de l'intérêt des bailleurs de fonds, si ce n'est de manière fort marginale.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Les autorités nationales doivent être appuyées davantage dans la fiscalisation et la gestion des ressources forestières exploitées par des groupes issus des pays de la sous-région;
- Les décisions nationales qui présentent une menace grave aux zones environnementales sensibles et d'importance nationale et sous-régionales doivent faire l'objet du dialogue politique.

3. REVUE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE

3.1. Rapport sur les performances financières du FED

| | Allocation Indicative 10 ^{ème} FED (M€) | Engagements prévus en 2008* (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS) | Engagements réalisés en 2008 (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS) | Réalisé/ prévu (%) (entre parenthèse % réalisé/prévu d'ABS) | Déboursments réalisés en 2008 (M€) |
|--|--|--|---|---|--|
| Domaine de concentration N°1 Prévention des conflits dans les Etats fragiles | 27 | | 2 | 200 | 1,2 |
| Domaine de concentration N°2 L'eau et énergie | 26 | 3 | 3 | 100 | |
| Appui Budgétaire Général | 32 | 18 | 18 | 100 | |
| Domaines non focaux | 15 | | | | |
| - FCT | 2 | | | | |
| - ANEs | 4 | 4 | | 0 | |
| - APE | 3 | | | | |
| - Gestion du secteur routier | 3 | | | | |
| - Initiatives gouvernance PALOP et Timor Leste | 3 | | | | |
| | | | | | |
| Total enveloppe -A | 100 | 25 | 23 | 92 | 1,2 |
| Total enveloppe -B | 2.8 | | | | |
| Total PIN 10^{ème} FED | 102.8 | | 23 | | 1,2 |

De manière générale, l'année 2008 a été caractérisée par une période de transition entre le 9^{ème} et le 10^{ème} FED, le DSP/PIN du 10^{ème} FED ayant été signé en décembre 2007 en marge du sommet UE-Afrique à Lisbonne, (comme indiqué ci-dessus, le nouveau PIN est doté de 100 M€ d'aides programmables et de 2,8 M€ pour l'enveloppe B) mais le 10^{ème} FED (Accord de Cotonou révisé) a été ratifié par la Guinée Bissau en août 2008 seulement et est entré en vigueur le 1^{er} octobre.

L'année 2008 a été caractérisée aussi par la mise en place des Plans d'Action Annuels (PAA) pour tous les pays ACP. Le premier PAA 2008 pour la Guinée Bissau a été approuvé en fin d'année. Il comprend deux CF, une pour un projet Eau de 3 M€ et une pour l'Appui budgétaire général ABS IV de 18 M€. Deux Avenants sur des CF du 9^{ème} FED avec utilisation de fonds du 10^{ème} FED ont aussi été engagés en 2008, un avenant

pour l'Appui à l'ON d'environ 0,5M€ et un avenant pour le soutien des Elections législatives 2008 de 1,5M€; ces deux avenants ne faisant pas partie du PAA 2008. Par rapport aux objectifs fixés en début de l'année, le niveau réalisé des engagements primaires, secondaires et des paiements sur les PIN (23 M€, 20 M€ et 29 M€) est légèrement en dessous des prévisions pour les engagements et légèrement au dessus pour les paiements (taux de réalisation de 90, 93 et 105 %). A cela s'ajoutent des engagements sur le Programme Indicatif Régional (2.9 M€), des fonds tous-ACP (5,9 M€), ainsi que d'autres engagements au titre du budget (nouveaux programmes thématiques et anciennes lignes budgétaires – 7 M€), pour un total d'engagements primaires, secondaires et des paiements de 25,9 M€, 25,9 M€ et 36 M€.

La coopération communautaire jouit d'une très bonne image en Guinée Bissau. De nombreuses cérémonies de signature de Conventions de Financement, le lancement officiel de nouveaux projets, des publications de la Délégation (newsletter, brochure sur la coopération), la participation de la Délégation à des événements publics, ainsi que de nombreuses réalisations par la presse écrite et télévisée ont assuré un haut niveau de visibilité de la Commission Européenne et de son programme de coopération.

Sur le plan bilatéral, 3 Etats membres de l'Union Européenne sont représentés localement (Espagne, France, Portugal). Au-delà de leurs contributions au FED, ils mettent en œuvre d'importants programmes de coopération bilatérale, complémentaires des interventions de la CE. L'Espagne, le plus récent des EM représentés à Bissau, focalise sa coopération sur l'accès à l'eau et l'assainissement, la santé et l'éducation (surtout financement d'ONGs). D'autres secteurs d'intervention concernent la gouvernabilité démocratique et l'appui aux secteurs productifs, notamment la pêche. Les interventions de la coopération française sont concentrées dans trois secteurs : promotion du Français et coopération culturelle, Gouvernance et Etat de droit, et santé. Dans l'avenir, elle devrait s'élargir aux infrastructures urbaines. Le Portugal concentre son appui au développement de la Guinée Bissau dans les secteurs de l'éducation, du renforcement institutionnel pour la consolidation de l'Etat de Droit, de la Santé, ainsi que dans le domaine de la Lutte contre la Pauvreté.

3.2. Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel

La Guinée Bissau, selon les analyses de la CE (Délégation et Siège) a continué à respecter les critères d'éligibilité de l'Accord de Cotonou pour l'appui budgétaire, ce qui a permis la continuité des opérations d'appui budgétaire en 2008. Avec le soutien de l'ATI du FED (composante d'appui institutionnel des ABS I et II) et des AT des EM, les réformes des finances publiques ont progressé en 2008, cependant à un rythme plus lent et avec des revers au second semestre.

Conformément aux prévisions, le programme d'appui budgétaire pour l'année 2008 (ABS III – 5,9 M€) a été décaissé en deux tranches fixes de 2,5 et 3 M€ en juin et décembre. Le volet d'appui institutionnel reste encore à engager (0,4 M€) – l'identification des besoins a commencé en fin d'année. Par ailleurs, a eu lieu en 2008 la préparation et approbation du nouveau ABS 2009-11 (ABS IV, 18 M€ dont 1 M€ pour l'appui institutionnel) au titre du 10^{ème} FED, suivant l'approche innovatrice pour les "Etats fragiles".

Au-delà de l'aide programmable, un avenant au projet ABS III d'une valeur de 3,77 M€ sur les fonds de l'enveloppe B globale, visant à atténuer les impacts de la montée des prix alimentaires, a été approuvé en QSG de novembre. L'allocation FLEX de 1,73 M€, notifiée en 2008, se trouve en phase d'instruction pour un autre avenant au projet ABS III.

La CE a contribué de manière significative au processus de réforme, non seulement par son ATI mais également par le financement d'un audit de la dette interne et la conduite d'un exercice PEFA en fin d'année/début 2009. Les conclusions du PEFA, à finaliser au cours du premier trimestre 2009, permettront de mieux cibler le volet d'appui institutionnel du nouveau programme ABS IV.

Le rapport annuel sur la gestion des finances publiques a été établi par la Délégation à la fin du premier trimestre 2008. Au-delà de l'analyse globale de la situation des finances publiques, il met l'accent sur la spécificité de la Guinée Bissau comme pays en situation de fragilité, ainsi que sur la coordination des bailleurs. Des réflexions pour une coordination accrue ont fait l'objet des discussions entre les partenaires opérant avec l'appui budgétaire (notamment FMI, BM, FR, ES, PT, BAD). La DCE a piloté l'initiative de la mise en place d'un Cadre Conjoint pour la concertation de l'Appui Budgétaire (CCAB). Le document a été finalisé en fin 2008/début 2009 et il a été signé par tous les partenaires concernés. Le CCAB vise en premier lieu à permettre des rencontres régulières entre le MF et les autres adhérents du CCAB pour harmoniser les calendriers de déboursement, les conditionnalités, les appuis institutionnels etc.

3.3. Les projets et programmes dans les domaines focaux et non focaux.

3.3.1. Contribution aux performances du pays des projets et programmes dans les secteurs de concentration du DSP, par rapport aux objectifs

Secteur de concentration 1 (10^{ème} FED) : Prévention des conflits dans les États fragiles / Secteur de concentration 2 (8^e et 9^e FED): Consolidation de l'État de droit

Au cours de l'année 2008, les différents programmes de réforme (justice, sécurité, administration publique, finances publiques) appuyés par la CE, ont connu certains progrès, cependant en dessous des attentes. La CE mène un dialogue politique soutenu dans ces domaines, qui est cependant entravé par le changement fréquent des interlocuteurs, causé par l'instabilité politique et la situation de fragilité dans laquelle se trouve le pays.

La réforme du secteur de sécurité a été lancée officiellement en début de l'année. Le dialogue sectoriel mené par la CE et les EM a été très actif, notamment dans le contexte de la mise en place d'une mission PESD pour l'appui à la réforme du secteur de sécurité et du lancement du programme d'appui au titre du FED (PARSS, 7,7 M€). Le PARSS a démarré en août et a significativement contribué à la création des conditions matérielles pour la mise en œuvre de la réforme. L'unité de gestion du projet est installée dans les mêmes locaux (réhabilités par la CE et la coopération britannique) que le Secrétariat Permanent de la réforme, ainsi, le PARSS contribue à son fonctionnement et assure une bonne intégration dans les structures nationales.

En début de l'année 2008, un recensement du personnel militaire (financement PNUD) a été conduit et identifié un nombre total d'environ 4.500 personnes. La stratégie nationale de réforme sectorielle vise une réduction à environ 3.400 hommes sous armes. Ceci étant, l'effort de réforme sera sensiblement plus important que la simple différence entre ces deux chiffres, eu égard au vieillissement des effectifs et la structure inversée des forces armées (40 % d'officiers).

Un recensement des anciens combattants, programmé pour le deuxième semestre et budgétisé dans le programme d'actions du PARSS pour 2008, n'a pas été réalisé à cause du contexte politique mouvementé (élections, tentatives de coup d'état et d'assassinat du Président). Par ailleurs, les réflexions sur la nouvelle structure des forces armées, les mécanismes de restructuration (fonds de réinsertion/pension, y compris les critères de sélection, mécanismes de gestion etc.) n'ont guère avancé.

Une première initiative de démobilisation de 30 officiers, sous l'initiative d'UNOGBIS et supposée être financée par le Nigéria avec 2 MUS\$D, a été gérée de manière absolument pas satisfaisante. Une cérémonie publique de démobilisation a eu lieu et les officiers, pour la plupart des hauts gradés, ont quitté les forces armées avec comme perspective de partir au Brésil pour une formation. L'initiative est restée sans suite concrète en 2008, ce qui a compromis la crédibilité de l'engagement de la communauté internationale et créé des attentes exagérées relatives à l'enveloppe d'indemnisation du personnel sécuritaire dans le cadre de la réforme.

Le projet de déminage (exécution ONG britannique Cleared Ground) a connu un bon rythme d'exécution jusqu'en décembre 2008, moment où de grandes difficultés de coopération avec les autorités nationales ont mené à la suspension des activités. La DCE s'est investie comme médiateur pour atténuer les tensions entre les différents acteurs (Commission nationale de déminage, ONG locale LUTCAM, Cleared Ground). La reprise des opérations est désormais envisagée au cours du premier trimestre 2009. A noter que la mise en œuvre dynamique du projet en 2008 a permis, entre autres, la destruction de la dernière bombe à sous-munitions en Guinée Bissau, à l'occasion d'une cérémonie officielle avec une bonne visibilité de l'appui européen.

Les interventions du FED en matière d'appui à la réforme du secteur de sécurité ont été complétées en 2008 par une assistance technique de l'Instrument de Stabilité de la CE (3 experts, 0,7 M€). Les experts ont donné des appuis au Ministère de Défense et au Comité Technique de Coordination de la réforme. Par ailleurs, ils ont fourni des soutiens au démarrage du projet FED dans ce domaine (PARSS) et renforcé la coordination entre la CE et la mission PESD.

Dans le secteur de la justice, le programme PAOSSED a exécuté quelques activités en 2008, notamment une étude sur la restructuration du secteur, une étude sur les besoins en formation et une étude sur les réhabilitations d'urgence à prévoir. Le projet a dû faire face à un changement répété de l'équipe de l'ATI, responsable pour l'exécution du PAOSSED, et s'est heurté à une administration nationale extrêmement faible. Peu d'actions concrètes ont pu être mises en œuvre. Un avenant à la Convention, signé en novembre 2008, a étendu la durée opérationnelle du projet jusqu'à fin 2009, ce qui permettra sur la base des études désormais faites une exécution plus substantielle du programme en 2009.

La mobilisation de 2 M€ au titre du PIR pour l'Afrique de l'Ouest a permis la signature d'une Convention de contribution avec l'UNODC. Ce projet prend en charge une composante de la première phase du Plan National de lutte contre le narcotrafic. Il s'agit d'un appui à la Police Judiciaire pour la formation d'une unité spécialisée anti-drogue. En 2008, l'appui s'est concrétisé sous forme de la capacitation de personnel à l'étranger (Brésil), de la fourniture de matériel et de la réhabilitation des bureaux de la PJ.

La réforme de l'administration publique s'est accélérée depuis l'arrivée en début juillet de l'ATI du programme de soutien du FED (PARAP) et a continué à un bon rythme pendant le reste de l'année. Les locaux du projet – situés au sein du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Etat – ont été réhabilités et les travaux préparatoires pour l'engagement des fonds du projet entamés (préparation du recensement biométrique du personnel de la fonction publique, mise en place du SIGFIP au niveau du Ministère des Finances etc.). Le programme s'est avéré être un moteur de la réforme et il est hautement apprécié par les autorités nationales.

En ce qui concerne les élections législatives, l'appui financier et l'accompagnement politique par la CE et les EM des élections ont sans doute été cruciaux pour le bon déroulement du processus. La DCE a non seulement activement participé avec le PNUD, les EM et d'autres bailleurs à des rencontres politiques de haut niveau, mais elle a été également le principal bailleur des élections.

A la Convention de financement de base, dotée d'un montant de 0,8 M€, s'est ajouté un avenant de 1,5 M€. L'essentiel de cette enveloppe a été géré par le PNUD (2,1 M€) ; une ATI de la CE et un fonds pour actions ponctuelles ont permis de compléter le programme d'appui des NU et ont sensiblement augmenté la visibilité du soutien communautaire.

Malgré des doutes sur la date et le financement du processus jusqu'à la dernière semaine, les élections législatives du 16 novembre se sont finalement déroulées dans des bonnes conditions et dans un climat de paix. Une mission d'observation électorale de l'UE a eu lieu et a confirmé la tenue du scrutin selon les standards internationaux.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Accélérer la réforme du secteur de sécurité, compte tenu de la préoccupante instabilité du pays, en grande partie causée par l'influence des forces armées; il faut modifier les conditions de recrutement (éducation, formation professionnelle) aussi bien que la démobilisation (création d'alternatives économiques et professionnelles, contrôle du retour des démobilisés aux Forces Armées);
- Renforcer les actions de coopération et le dialogue politique dans le cadre du combat contre le narcotrafic et contre l'émigration illégale;
- Investir dans la formation et dans la capacitation des cadres de l'administration publique.

Secteur de concentration 1 (8^{ème} et 9^{ème} FED) : Réhabilitation et développement des infrastructures routières et sociales

Conformément à la politique sectorielle arrêtée par le Gouvernement (cf. lettre de politique élaborée en 2002) et à l'objectif de la réhabilitation post crise du réseau routier national et de l'intégration régionale, le FED a investi plus de 100 M€² dans le secteur des transports routiers de la Guinée Bissau.

En particulier par le Programme d'entretien routier (35 M€), dont le volet de réhabilitation est terminé en 2008, le FED a contribué à la réhabilitation de plus de 70% de son réseau prioritaire revêtu³.

Le projet de construction du Pont de São Vincente (31,2M€), qui sera achevée en mai 2009, est complémentaire à la construction du Pont Amílcar Cabral à João Landim. Ces ouvrages permettront la connexion routière interrégionale entre Bissau et le Sénégal. Cela est conforme à l'un des objectifs déclarés dans la lettre politique: celui d'améliorer les itinéraires internationaux vers le Sénégal au Nord et vers la République de Guinée au sud en garantissant au moins un raccordement permanent par des routes pavées avec chacun de ces pays jusqu'à l'année 2010. Ceci fait aussi partie des plans de transport internationaux adoptés par les organismes sous-régionaux et régionaux (UEMOA et CEDEAO), en donnant priorité à la route transcôtère ouest-africaine.

Cet important effort en termes d'investissements a été accompagné par l'appui institutionnel, l'assistance technique et l'appui au fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et la formation des parties prenantes du secteur.

Parmi les objectifs de la lettre politique, il y a celui d'augmenter la capacité financière de l'entretien routier de façon à atteindre les 100% des besoins d'entretien du réseau primaire en 2008. Pour poursuivre cette fin, le Gouvernement a créé en 2005, par le décret-loi n. 4/2005, le Fond d'Entretien Routier de 2^{ème} génération, avec la mission de mettre en place un collecte de recettes des usagers des routes pour assurer l'entretien du réseau national prioritaire. Le Programme d'entretien routier a donc contribué au renforcement du FER et à financer les projets d'entretien routier complémentaires à ceux financés par le FER. La constitution du FER est accompagnée par la libéralisation de l'entretien qui est confié au secteur privé par des petites et moyennes entreprises et bureaux d'études nationaux. Dans le cas de l'entretien du tronçon régional Bissau-frontière Sénégal, sera mis en place un accord du type Partenariat Public Privé (PPP), qu'une étude en cours est en train de définir (actuellement on s'oriente vers une solution du type affermage amélioré).

Nonobstant les différents engagements du Ministère des Travaux Publics et du Ministère des Finances, la viabilisation financière du FER n'a pas encore été atteinte. Depuis plus d'un an, la plus grande partie des recettes en provenance des taxes sur les carburants ne sont pas transférées par le Trésor au FER, et cela n'a pas permis au FER de financer cette année l'entretien ordinaire du réseau prioritaire, ce qui a conduit à une

² Outre les programmes indiqués dans les paragraphes suivants, il faut aussi mentionner la construction du Pont de João Landim, pour un montant total de 35,15 M€.

³ En 2006, deux décrets-lois ont été adoptés par le Gouvernement, le n. 7/2006 classifiant le réseau national routier et le n. 8/2006 définissant le réseau national prioritaire.

grave dégradation du système routier, avec préjudice pour le patrimoine des investissements que le FED a financés ces dernières années.

Conformément à la stratégie sectorielle définie conjointement avec le Gouvernement dans le PIN du 10^{ème} FED, un projet d'appui institutionnel au secteur des transports a été identifié en 2008. Ce projet prévoit, entre autres, l'appui à la mise à jour de la stratégie sectorielle. Une réorientation visant à mieux valoriser les ressources agricoles et halieutiques du pays par le secteur des transports pourrait être nécessaire. Le projet prévoit aussi la consolidation et la finalisation de la réforme sectorielle à travers création d'un Institut routier et l'amendement du décret-loi qui a créé le FER de deuxième génération pour la sécurisation de ses recettes, permettant, conformément aux recommandations de l'UEMOA, de dépasser les contraintes sectorielles.

Le rapport préliminaire de l'étude de formulation du projet transport du 10^{ème} FED met en évidence que seul un meilleur contrôle douanier (d'après les données du trafic on estime que 50% des recettes sur les carburants lui échappent) et le transfert direct des recettes des carburants sont susceptibles de viabiliser le secteur de l'entretien des routes revêtues et des pistes rurales.

Le programme de Réhabilitation des Infrastructures Sociales (6 M€) a pris du retard durant 2008. En effet, l'appel d'offres de services a été fructueux mais celui des travaux a dû être annulé pour manque de candidatures. Ainsi le contrat de services pour la surveillance des travaux a été mis en attente, le temps d'actualiser le DAO et de relancer le processus qui aboutira pendant le premier semestre 2009.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Veiller à ce que le décret pour un transfert direct des taxes sur les carburants vers le Fonds d'Entretien Routier soit approuvé pour ne pas compromettre la viabilité des plus de 100 millions d'euros investis dans le secteur routier;
- Faire des actions de réhabilitation routière dans la capitale, Bissau: l'état déplorable des routes est une carte de visite décourageante pour les investisseurs.

Secteur de concentration 2 (10^{ème} FED) : Eau et Energie

Le secteur énergétique de la Guinée-Bissau rencontre des difficultés structurelles permanentes tant au niveau de la production d'électricité que de sa distribution, le service public de l'électricité n'étant plus assuré. Par conséquent, la fourniture des services de base de distribution d'eau potable, santé et éducation, même dans la capitale, est complètement erratique. Le fonctionnement de l'administration est inefficent et les investissements du secteur privé sont insuffisants.

EAGB, seul opérateur national, est actuellement dans une grande détresse technique et économique. Ses recettes commerciales sont insuffisantes pour assurer la couverture des investissements nécessaires à la remise à niveau des installations de production et de distribution ainsi qu'une part importante des charges opérationnelles. Au plan de la production, la puissance thermique installée est actuellement réduite, elle repose sur des

installations temporaires réalisées en urgence. Le réseau de distribution est aussi dans une situation déplorable. Sa réhabilitation est en cours depuis avril 2008 à travers un projet supporté par la BM/BOAD, mais ce programme de financement ne permet de couvrir ni la totalité des investissements nécessaires à la réhabilitation des installations ni l'aménagement de l'interconnexion avec le Project hydroélectrique régional de l'OMVG. L'aide du FED est sollicitée afin d'obtenir une contribution complémentaire pour achever la réhabilitation des réseaux de distribution et pour effectuer le raccordement au projet de l'OMVG. Le projet identifié en 2008 (23 M€) prévoit également l'assistance technique requise pour appuyer le Ministère de l'Energie dans le cadre de la coordination du projet et, plus globalement, l'assainissement du secteur énergétique bissau-guinéen.

En ce qui concerne le secteur de l'Eau, la CE et le Gouvernement ont convenu de la conception d'un projet post crise, avec un volet d'appui institutionnel, qui prévoit l'actualisation du schéma directeur pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Le projet a également pour finalité de contribuer à relever le défi de la fourniture d'infrastructures d'eau et d'assainissement aux populations des 80 centres secondaires et villages des régions de Bafata, Gabu, Oio, Tombali et à la réalisation des OMD. Enfin l'intervention proposée est basée sur la promotion de l'énergie solaire.

Dans le cadre de la *Facilité Eau* sous le 9^{ème} FED, le contrat d'environ 0,5 M€ signé en octobre 2006 avec la Croix Rouge Espagnole, pour un projet d'hydraulique villageoise, est arrivé à la fin de la période de mise en œuvre. Dans le cadre du deuxième appel à propositions, une deuxième subvention pour un projet d'hydraulique en milieu rural est en cours, pour un montant de 1,35 M€ (75% du budget total du projet). Le projet, mis en œuvre par l'ONG Médicos do Mundo-Portugal, a démarré en septembre 2007 et les premiers résultats sont déjà visibles dès le premier semestre 2008.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Résoudre les questions de procédure CE/Banque Mondiale qui sont en train de bloquer la réalisation de l'Étude énergie – ce secteur est une priorité pour le développement du pays et cet étude le point de départ de la structuration du secteur.

3.3.2. Résultats de développement obtenus par les projets/programmes dans les domaines hors concentration

Quatre projets/programmes du FED en dehors des domaines de concentration concernent surtout les ressources naturelles. Deux sont à proprement parler des projets environnementaux, tandis que les deux autres relèvent du secteur agricole.

Le projet d'*Appui à la Gestion des Ressources Naturelles en Guinée-Bissau*, 2^{ème} phase (AGIR-2) est basé sur les acquis de la 1^{ère} phase d'AGIR, achevée deux ans auparavant. Après un an de fonctionnement, AGIR-2 a relancé une dynamique participative dans les trois régions concernées (Gabu, Bafata et Tombali), en réhabilitant les services décentralisés de la DG Forêts et Faune et en relançant la sensibilisation des populations

locales aux enjeux environnementaux en relation avec leurs moyens de subsistance. Trois zones de conservations communautaires sont en cours d'édification dans la zone des savanes boisées du sud-est du pays. Une demande de prolongation de la période de mise en œuvre opérationnelle est en cours de traitement à Bruxelles.

Le projet de *Gestion de la Biodiversité des Zones Côtières de Guinée-Bissau* fonctionne sur base d'un accord administratif entre la CE et la Banque Mondiale, laquelle coordonne la mise en œuvre du projet en collaboration avec l'IBAP. Ce projet comporte quatre composantes (création et gestion d'aires protégées, création et renforcement d'une Commission d'Evaluation de l'Impact Environnemental, Gestion durable de la Pêche, Fonds des Initiatives Environnementales Locales. C'est cette dernière composante (FIAL) que le cofinancement européen actionne. Après une première ronde de microprojets pilotes lancée en 2007, près de 37 autres projets et actions locales ont été sélectionnés durant 2008 et se sont vu octroyer des subventions provenant de ce fonds. Le projet a fait l'objet d'une évaluation de mi-parcours en avril 2008, constatant un état satisfaisant des progrès accomplis tout en identifiant des lacunes et des aspects à améliorer.

Le projet de *Renforcement des capacités nationales pour la lutte contre les Ennemis des Cultures* a largement contribué à la rénovation et au rééquipement du Service de Protection Végétale du Ministère de l'Agriculture, y compris le laboratoire d'analyse et de diagnostic. De plus, un plan opérationnel exhaustif et chiffré a été élaboré de manière à orienter les efforts de renforcement institutionnel. Un Plan National de Lutte contre les Criquets a été publié et validé par les acteurs principaux du secteur. Le projet poursuit son action de renforcement des capacités en prévoyant des cycles de formation spécifiques, et l'acquisition d'équipements spécialisés de lutte contre les ravageurs. Ce projet fait également l'objet d'une demande d'avenant pour prolongation de la période de mise en œuvre opérationnelle.

Le 2^{ème} projet à caractère agricole est présenté dans la section 3.4.3. (COM-STABEX).

Deux programmes "hors-concentration" du FED ont un caractère transversal car sont plutôt des instruments pour améliorer la mise en œuvre et la gestion du FED dans son ensemble.

Ainsi, le *Programme d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON-FED)* financé à hauteur de 2,3 M€, permet à l'ON, rôle occupé en Guinée-Bissau par le Ministre des Finances, d'assurer l'appropriation des programmes FED par le Gouvernement et de se poser en interlocuteur responsable par rapport à la CE. Un avenant décidé le 22/12/2008 par la CE prolonge la période de mise en œuvre opérationnelle d'un an et demi, permettant la préparation et le démarrage d'un projet similaire sous le 10^{ème} FED sans avoir à subir d'interruption. Une évaluation externe du projet en fin d'année a détecté de sérieuses défaillances. Les conclusions seront valorisées lors de la formulation d'un nouveau projet CAON-FED au titre du 10^{ème} FED qui fera partie du PAA 2009.

D'autre part, la *Facilité de Coopération Technique* permet à l'ON, en accord avec la DCE, de financer ponctuellement différentes actions complémentaires aux programmes en cours ou en préparation, ou présentant une certaine pertinence par rapport aux objectifs de développement de la Guinée Bissau en général et ceux du Programme

Indicatif National en particulier: recrutement d'assistance technique nationale et internationale, tenue de séminaires locaux, participation de représentants guinéens à des événements régionaux et internationaux.

3.3.3. Résultats obtenus dans l'appui aux acteurs non étatiques (ANE)

Un inventaire exhaustif des organisations locales actives en Guinée Bissau a été fait. Ensuite une sélection compétitive de 11 organisations bénéficiaires a été faite afin de les renforcer à travers des appuis institutionnels et matériels actuellement en cours, dont des cycles de formation à la gestion et à l'administration. La deuxième phase, qui vient de commencer, vise à identifier le prochain programme d'appui aux ANE avec un budget plus conséquent dans le cadre du 10^{ème} FED, pour lequel une enveloppe de 4 M€ est programmée. Il s'agira de continuer les appuis institutionnels mais également ouvrir des guichets accessibles aux autres ANE (comme prévu dans l'accord de Cotonou).

Par ailleurs, l'appui aux ANE est aussi assuré à travers des financements émanant du Budget (Instrument pour la Coopération au Développement), notamment les Programmes Thématiques «DCI-NSAPVD» et «Sécurité Alimentaire» (voir détails sous 2.4.d). A ce titre, un Appel à Propositions a été lancé début 2008 avec une enveloppe de 2,5 M€. Ce sont 6 projets qui ont été sélectionnés et engagés dans différents domaines (gestion durable de la pêche, développement local, écotourisme, éducation professionnelle, promotion des produits du terroir et appui à la commercialisation).

3.4. Autres coopérations

3.4.1. Programmes FED régionaux/intra-ACP

Les activités financées au titre du PIR Afrique de l'Ouest, démarrées en 2008 et relatives au renforcement de la Bonne Gouvernance et la sécurisation du pays, portent sur un soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le narcotrafic (2 M€, Convention de contribution avec l'UNODC) et sur la dépollution de Bissau de mines, de munitions et d'armements obsolètes (1,4 M€, Contrat de subvention avec l'ONG Cleared Ground). Pour plus d'informations sur ces projets, se référer au chapitre 2.3.1, premier secteur de concentration. Egalement sur les fonds du PIR Afrique de l'Ouest, a eu lieu un atelier avec l'ONUDI dans le cadre du programme régional qualité.

Dans le domaine de la facilitation du commerce et de l'appui à la relance de l'économie, une étude du type "Trade Needs Assessment", financée par le programme tous-ACP TradeCom a été exécutée en début 2008. La présentation des conclusions de l'étude, démontrant des besoins de réforme énormes, a pu compter avec une large participation des acteurs économiques et de l'administration nationale. Malheureusement, l'instabilité politique et le changement fréquent des personnes en charge n'ont pas permis de donner suite aux recommandations de cette étude.

La Guinée-Bissau a continué à profiter en 2008 de plusieurs programmes régionaux, notamment du Programme Régional Solaire (PRS-II) et du Programme Régional d'Energies Alternatives et Domestiques (PREDAS). Les activités physiques programmées du projet PRS II seront achevées en février 2009, mais des efforts considérables sont à poursuivre pour la viabilisation de la gestion et de la maintenance

des systèmes d'eau. En 2008 le Gouvernement a adopté la Lettre Politique et la Stratégie d'Énergie Domestique élaborés dans le cadre du PREDAS, qui seront intégrés dans l'étude du Plan Directeur de l'Énergie cofinancé dans le cadre de la Facilité Énergie.

Un nouveau programme régional a été approuvé en 2007: l'Appui aux Initiatives Culturelles dans les Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP), pour une enveloppe globale de 3 M€. Ce projet couvre 5 pays, et la Guinée Bissau en tient le rôle de chef de file. La mise en œuvre a pris du retard en raison d'un appel d'offres de services infructueux.

3.4.2. Initiatives globales

Au titre du Fonds Mondial HIV/SIDA, paludisme et tuberculose, du montant total (regroupant les trois maladies) de 67 M US\$ demandé par le Ministère de la Santé, seulement 27 M US\$ ont été approuvés par Genève. En ce qui concerne l'initiative GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination), pour laquelle la CE contribue à hauteur de 20 M€, la Guinée Bissau a également profité des interventions du programme.

3.4.3. Cadre d'Obligations Mutuelles - STABEX

Le COM et son Protocole d'Exécution ayant été approuvés et signés au premier semestre de 2007, ce n'est qu'un an plus tard que le Projet "Dynamisation de l'Économie Rurale et Renforcement des Services Statistiques", financé à hauteur de 984.179 euros, a connu son réel démarrage. La phase de démarrage a consisté essentiellement dans l'acquisition d'équipements pour renforcer les capacités de fonctionnement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de l'Institut National de Statistiques et du Recensement. Le projet a également lancé le processus de recrutement par concours public des assistants techniques locaux chargés de la vulgarisation et de l'appui auprès des organisations paysannes (processus devant aboutir début 2009). Pour rappel, la composante agricole de ce projet a pour objectif de relancer des filières alternatives à celles du riz, à savoir: l'huile de palme, les mangues et autres fruits tropicaux. La composante statistique vise à améliorer la fiabilité et l'accès aux données sur la production et les exportations/importations agricoles du pays.

Un devis programme de croisière de dix-huit mois a été engagé en décembre 2008. C'est donc en 2009 qu'on pourra s'attendre à observer les premiers résultats concrets de ce projet. La Délégation prend soin de maintenir une bonne cohérence entre ce projet et celui relatif à la mise à jour du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire, et d'autres actions dans le domaine agricole, notamment la toute nouvelle "Food Facility" destinée à aider le pays à répondre à de futures crises de prix alimentaires en renforçant et en diversifiant ses capacités de production.

3.4.4. Programmes thématiques de l'Instrument de Coopération au Développement

Acteurs non Étatiques

Durant l'année 2008, 15 projets cofinancés par la CE sous cet instrument se trouvaient en activité, à des stades divers d'accomplissement, lesquels, ensemble, totalisent une contribution communautaire de plus de 7 M€ (correspondant à 75% du coût global des projets). Ils couvrent des domaines aussi variés que la santé de base (3 projets), l'appui au secteur privé (micro-entreprises, artisanat, écotourisme - 4 projets), le développement communautaire en milieu rural (3 projets), la valorisation des produits ou du savoir-faire locaux (1 projet) et l'appui aux médias (1 projet). À noter aussi l'engagement d'un nouveau projet sur la réinsertion sociale d'enfants à travers le programme thématique "Investir dans les Ressources Humaines".

Trois projets («Paroles pour le développement»-appui aux médias; «Kassumai»-développement communautaire; et Appui aux artisans-tisserands de Quinhamel) sont arrivés au terme de leur période de mise en œuvre en 2008, y compris des extensions de trois ou six mois qui avaient été accordées au regard des activités prévues et des résultats atteints en termes de formation, d'amélioration de la capacité de production ou de construction d'infrastructures (centre de santé, centre de formation).

Sécurité alimentaire

En 2008, 6 projets d'ONG, issus de deux appels à propositions différents étaient en activité, toujours sous le régime du cofinancement 75%-25%, à raison d'un peu plus de 3 M€.

Ces projets couvrent des activités d'appui à la production agricole et à la pêche artisanale au niveau local, dans différentes régions du pays: en majorité dans le sud (Quinara, Tombali), mais aussi dans le nord (Oio, Cacheu). Les trois projets du programme 2004 étaient dans leur dernière année en 2008, mais ont été prolongés de quelques mois par des avenants. Les trois autres entament leur dernière année en 2009. Une évaluation ex-post de l'ensemble des projets récents de sécurité alimentaire en Guinée-Bissau est prévue pour 2009.

En outre, la ligne budgétaire Sécurité Alimentaire, programme 2005, finance aussi un projet en régie décentralisée auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) intitulé "Mise à niveau du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire (SISA)", pour un budget global de 2 M€. Ce projet, malgré les retards administratifs dont il a souffert, a néanmoins contribué à renforcer les services du Ministère et a aussi permis la publication de quelques bulletins d'information pertinente sur la production et sur les marchés agricoles. Certes, il reste encore des améliorations à apporter au niveau de la qualité de la rédaction et de la fréquence de parution. La plupart des enquêtes agricoles prévues ont été réalisées tout au long de l'année, tandis qu'en parallèle l'Assistance Technique mise au service du MADR a élaboré et testé les instruments et méthodes pour traiter, synthétiser et interpréter l'information obtenue. Il reste quelques activités de clôture à effectuer dans le premier semestre 2009, mais ce projet est pratiquement terminé. Le MADR aura toutefois encore besoin d'un appui extérieur pour viabiliser le renforcement du SISA. Différentes pistes sont explorées.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- La DCE doit continuer à soutenir les ONG qui travaillent dans le domaine de la sécurité alimentaire compte tenu de leur connaissance et présence sur le terrain, notamment les endroits les plus isolés;
- La sécurité alimentaire devrait être un secteur prioritaire de la DCE, compte tenu des conditions agro-écologiques du pays et de la vulnérabilité envers les chocs comme démontré par la crise des prix alimentaires et énergétiques de l'année 2008.

3.4.5. Allègement de la dette, enveloppe B, FLEX

La Guinée Bissau a été durement touchée par la montée des prix des produits alimentaires et du pétrole. A noter que le pays dépend pour environ 50 % d'importations de riz, denrée alimentaire de base. Selon les estimations du Ministère des Finances, la montée des prix a causé un manque à gagner d'au moins 6 M€, en raison de la baisse des droits d'importation décidée par le Gouvernement pour atténuer les effets sociaux de la crise.

Selon le Service de Gestion de la Dette du Ministère des Finances de la Guinée Bissau, la dette externe du pays s'élevait à la fin décembre 2008 à 1,123 milliards de dollars (763, 530 millions d'euros), soit 537,89 millions de dollars (365,713 millions d'euros) de dette multilatérale et 585,8 millions de dollars (398,287 millions d'euros) pour la dette bilatérale.

La CE a décidé d'appuyer les pays les plus touchés pour faire face à la crise par une mobilisation de fonds de l'enveloppe B du FED (réserve globale). Pour la Guinée-Bissau, cette décision s'est matérialisée sous forme d'une allocation additionnelle de 3,77 M€ d'appui budgétaire générale, à déboursier au cours du premier semestre 2009.

À signaler aussi, la décision de la CE de rendre disponible une "facilité" d'un milliard d'euros pour répondre à la crise internationale des prix alimentaires survenue début 2008. À ce titre, une enveloppe de 6 M€ a été attribuée à la Guinée-Bissau et sera engagée début 2009 sous forme d'un programme à double composante, l'une (3 M€) exécutée par la BM (et partiellement par le PAM) et l'autre (3 M€), par la FAO. Une enveloppe complémentaire, de 2,4 M€, a elle aussi été attribuée à la Guinée-Bissau. Elle sera également engagée en 2009, via des subventions accessibles aux entités publiques, aux compagnies privées, aux institutions financières et aux acteurs non étatiques.

3.4.6. Aide humanitaire ou d'urgence (enveloppe B ou ECHO)

Durant 2008, une épidémie de Cholera a touché toutes les provinces du pays (14.229 cas de choléra dont 225 mortels). La majorité des cas était concentrée, mais le taux de mortalité a atteint des seuils inacceptables dans les régions éloignées (telles que l'archipel). ECHO a débloqué un montant de 0,5 M€ afin de subventionner l'action de l'organisation Médecins Sans Frontières-Espagne, qui est intervenue en montant des centres de traitement du Choléra au sein de l'hôpital Central de Bissau qui ne pouvait

plus absorber l'afflux de malades. Compte tenu des facteurs de propagation de la maladie (principalement le manque d'assainissement et les mauvaises pratiques d'hygiène), d'autres épidémies sont à craindre dans les années à venir. ECHO a tenté d'identifier des partenaires locaux capables de mettre en œuvre des mesures préventives, mais en vain.

3.4.7. Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme

Cet instrument n'a été utilisé qu'une seule fois, et de manière très ponctuelle, au cours de l'année 2008. Il a servi à contribuer financièrement à l'acte de commémoration des 60 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. La DCE, comme l'Ambassade de France, s'est jointe aux institutions des Nations Unies et à la Ligue Guinéenne des Droits Humains, coorganisatrices de l'événement.

3.4.8. Instrument de Stabilité

L'Instrument de Stabilité a poursuivi son soutien à la Guinée Bissau par le financement de 3 experts internationaux pour l'appui à la réforme du secteur de sécurité (voir cf. 3.3.1). En juin 2008, a eu lieu une mission circulaire pour la programmation des futurs appuis de l'Instrument de Stabilité. L'IfS pourrait continuer son engagement en faveur du pays, en se concentrant sur la lutte contre le narcotrafic et le crime organisé.

3.4.9. Accord de Pêche

L'Accord de Partenariat de Pêche 2007-2011 est finalement entré en vigueur le 15 avril 2008, après les (assez longs) processus de ratification par les deux parties. La Commission a dès lors versé la première (2007-2008), puis la deuxième (2008-2009) tranche de la partie non sectorielle de la compensation financière de l'accord (4,55 M€ par an). Un certain retard dans ces paiements a causé, à l'époque, des tensions certaines au sein des autorités guinéennes, elles-mêmes mises sous forte pression par le déficit abyssal du budget de l'Etat, le poids de la dette et celui des arriérés de salaire des fonctionnaires.

La partie sectorielle de cette compensation financière (2,95 M€ annuels) a fait l'objet d'une planification conjointe entre les services de la CE et du Ministère de la Pêche, entérinée par une Commission Mixte qui s'est tenue les 3 et 4 juillet. La 1^{ère} tranche a aussitôt été versée. La 2^{ème}, conditionnée à un taux satisfaisant d'utilisation des fonds de la 1^{ère}, le sera au début 2009. Le reliquat de l'accord précédent (782.655 €) a également été versé, mais son affectation prévue a été modifiée (ce n'est donc plus l'achat d'une vedette de surveillance).

Le représentant de la DG-MARE basé à Dakar effectue tous les mois et demi une mission de suivi pour accompagner la mise en œuvre de la programmation, assisté en cela par la DCE. Cependant, les activités se trouvent actuellement compromises par le blocage des fonds sectoriels sur le compte conjoint Finances-Pêches auprès d'une banque privée. Ils sont en effet placés sous caution, car le Gouvernement n'a pas pu rembourser à temps des dettes contractées envers cette banque.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Compte tenu de la réduction significative de la masse halieutique dans une période de temps si courte, le renforcement du soutien technique à la surveillance en mer est fondamental.

3.5. Politique de Cohérence pour le Développement (PCD)

Au moyen de ses interventions dans le domaine de l'énergie (PREDAS, PRS II), la coopération communautaire promeut les énergies renouvelables et contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le cadre du 10^{ème} FED, cet aspect sera renforcé par l'appui du PIN au projet régional hydroélectrique de l'OMVG.

Dans le cadre de la coopération européenne, de nombreux emplois sont et seront créés. Au-delà des besoins des projets en matière d'appuis administratifs, il s'agit surtout des emplois créés dans le cadre des programmes d'infrastructures, de développement rural et de réinsertion dans le secteur privé d'effectifs publics excédentaires, civils et militaires.

L'Accord de Partenariat de Pêche s'avère être un apport complémentaire non négligeable par rapport à l'aide européenne. La fraction non-sectorielle de la compensation financière annuelle entre clairement en ligne de compte dans la programmation de l'aide budgétaire générale par la communauté des bailleurs, tandis que la fraction sectorielle est programmée à la façon d'une aide budgétaire sectorielle pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique de développement du secteur de la pêche et de gestion durable de la ressource (développement de l'industrie de pêche locale, emploi et formation des marins locaux, protection des ressources halieutiques via la recherche et le suivi scientifique, surveillance et fiscalisation dans les eaux territoriales et le long du littoral), là aussi, en complémentarité avec les contributions d'autres bailleurs (ex. de la BAD). En outre, le protocole d'exécution de l'accord prévoit la promotion de l'emploi de marins nationaux par les armateurs européens, en conformité avec les standards de l'OIT.

Le sujet des migrations prend une place de plus en plus importante dans le dialogue politique entre la Guinée Bissau et l'UE, ainsi que ses Etats-Membre, notamment l'Espagne (qui prévoit des interventions par sa coopération bilatérale). Le programme d'appui à la réforme du secteur de sécurité touche à ce domaine, à travers ses contributions en faveur de la restructuration des forces de police. Ce projet du FED est complémentaire avec la mission PESD qui conseille le Gouvernement dans la mise en œuvre de cette réforme, y compris dans l'amélioration du contrôle des frontières.

En ce qui concerne l'agriculture, les échanges entre l'UE et la Guinée Bissau ne connaissent pas de distorsions majeures, la Guinée Bissau n'étant pas un producteur à grande échelle de produits agricoles (sauf la noix de cajou) et dépendant d'importations de produits alimentaires. Pour ce qui est du secteur des transports, la Commission a aidé à rouvrir les axes principaux du pays avec des fonds du 8^{ème} et 9^{ème} FED. Par

contre, les infrastructures de télécommunication, y compris l'accès à l'Internet, sont toujours embryonnaires, ce qui constitue une entrave au développement.

3.6. Dialogue avec le Parlement, les autorités locales et les ANE

La présentation du RAC 2007 en début mars 2008 s'est faite en présence de représentants de la Société Civile et de l'Assemblée Nationale Populaire, et a donné lieu à un échange franc et constructif sur le travail fait en 2007 et sur les perspectives de coopération en 2008 et au-delà (10^{ème} FED).

En deux occasions la Commission a organisé des événements spécifiquement adressés aux Acteurs non Étatiques (ANE): une session d'information sur l'Appel à Propositions 2008 de l'instrument DCI-NSA et un séminaire de deux jours avec les médias afin de faire le bilan de collaborations antérieures et d'identifier leurs besoins pour le programme ANE du 10^{ème} FED.

La Société Civile est régulièrement invitée, au même titre que les institutions publiques, à l'occasion de séminaires ou d'ateliers organisés dans le cadre des projets de coopération en cours. A titre d'exemple, on citera l'atelier de validation du Plan national de lutte contre les criquets pèlerins, en juillet 2008. Inversement, la DCE est souvent invitée à participer à des séminaires, ateliers ou conférences, organisés par des ANE, avec ou sans cofinancement de la DCE.

Enfin, la Facilité Technique de Coopération est souvent mise à contribution pour financer des initiatives d'acteurs de la Société Civile qui leur permettent de jouer un rôle actif dans le dialogue politique avec les autorités nationales. Citons entre autres, le symposium international de Guilledje (fin Avril 2008), qui a grandement contribué à préserver la mémoire et le patrimoine historique de la jeune République de Guinée Bissau et à échanger des points de vue sur les perspectives d'avenir du pays.

Dans le cadre des consultations avec les ANE et le Parlement national, les suggestions suivantes ont été faites:

- Renforcer le dialogue avec la société civile, notamment les associations de base compte tenu des difficultés ressenties dans l'accès à l'information;
- Renforcer le dialogue tripartite: organiser des sessions avec la CE, les ANE et le gouvernement dans le cadre des différents programmes.

3.7. Efficacité de l'aide

La coordination des bailleurs à travers les mécanismes créés au début 2006 (sur initiative de la DCE et du PNUD) a continué avec des réunions des Chefs de Missions et des groupes thématiques. En 2008, il y a eu un important effort de coordination des bailleurs dans le cadre de la Peacebuilding Commission, mais, compte tenu des limites des ressources humaines des bailleurs de fonds et de l'administration, ceci a eu un impact négatif sur les groupes thématiques de coordination existants.

La DCE a continué à participer dans le travail des groupes thématiques, notamment "infrastructures et énergie" et "sécurité alimentaire". Elle a relancé la coordination du

groupe "Réforme de l'administration publique" qu'elle pilote (avec l'appui du projet PARAP). Cependant la fréquence des réunions des différents groupes est très irrégulière, le seul aspect positif étant que deux de ces groupes ont commencé à être pilotés par le Gouvernement de la Guinée Bissau (Infrastructures et Justice, dans ce dernier cas avec l'appui du projet PAOSSED).

Concernant le Code de Conduite de l'UE, une feuille de route a été préparée et discutée avec les États membres. A présent, la DCE est en attente de clarification sur les mécanismes de coordination à être mis en place dans le cadre de la PBC, afin d'éviter les duplications et d'assurer la complémentarité. Il est à signaler un faible engagement des acteurs concernés car la Guinée Bissau n'est pas un pays pilote pour cette initiative. Enfin, l'élaboration et concertation avec les États membres, la Banque Mondiale et le FMI d'un cadre conjoint de concertation pour la mise en œuvre des appuis budgétaires à partir de 2009 représente une avancée dans le domaine de la l'agenda de l'efficacité de l'aide.

ANNEXES

Annexes générales

1. Le pays en un coup d'œil

A. Principaux indicateurs économiques de la Guinée-Bissau, 2004-2008/2009

(EUR)

| UEMOA : Indicateurs de convergence de 1er rang | Unité | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 (prel.) | 2009 (est.) | Source(*) |
|--|-------------------|------|-------|-------|-------|--------------|-------------|-----------|
| Solde budgétaire de base sur PIB nominal (en %) | % | 0 | -10,8 | -9,1 | -11,4 | -7 | -4,9 | |
| Solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires / PIB nominal (en %) | % | 0 | -7,7 | 1,8 | -2 | 3,9 | 2,5 | |
| Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyennes en %) | % | 0 | 3,4 | 2 | 4,6 | 10,6 | 3 | |
| Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %) | % | 0 | 358,9 | 328,3 | 258,5 | 219,3 | 221 | |
| Variation des arriérés de paiement | 10 ⁶ € | 0,0 | 25,9 | 23,0 | 13,0 | 5 | 0 | |
| Arriérés de paiement de la période de la gestion courante | 10 ⁶ € | 0,0 | 32,5 | 26,5 | 18,4 | 17,5 | 0,0 | |
| - Accumulation d'arriérés de paiement intérieurs | 10 ⁶ € | 0 | 6,40 | 8,38 | 3,96 | 4,73 | 0,00 | |
| - Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs | 10 ⁶ € | 0 | 26,07 | 18,14 | 14,48 | 12,81 | 0,00 | |
| Réduction d'arriérés de paiement | 10 ⁶ € | 0 | -6,56 | -3,51 | -5,49 | -9,91 | 0,00 | |
| - Réduction d'arriérés de paiement intérieurs | 10 ⁶ € | 0 | -6,56 | -3,51 | -5,49 | -9,91 | 0,00 | |
| - Réduction d'arriérés de paiement extérieurs | 10 ⁶ € | 0 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| UEMOA : Indicateurs de convergence de 2ème rang | | | | | | | | |
| Salaires et traitements en % des recettes fiscales (R.F) | % | 0 | 116,2 | 111 | 96,3 | 102,4 | 67,5 | |
| Salaires et traitements corrigés des appuis budgétaires et PPTE en % des recettes fiscales (R.F) | % | | | | | | | |
| Dépenses de capital sur financement interne en % R.F | % | 0 | 9,3 | 2,2 | 12,2 | 10,1 | 4,7 | |
| Balance courant courant hors dons en % PIB | % | 0 | -10,2 | -22,5 | -17 | -19,9 | -16 | |
| Recettes fiscales sur PIB en % (taux de pression fiscale) | % | 0 | 11,2 | 10,7 | 10,4 | 10,8 | 13,5 | |

| Autres indicateurs budgétaires | Unité | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 (prel.) | 2009 (est.) | Source |
|--|-------------------|------|--------|--------|--------|--------------|-------------|--------|
| Solde global hors dons / PIB | % | 0 | -23,8 | -18,9 | -23,4 | -20,3 | -26,9 | |
| Solde global / PIB en % | % | 0 | -11,5 | -7,9 | -8,5 | 0,7 | -6,9 | |
| Solde global (base caisse) / PIB | % | 0 | -9,9 | -3 | -5,7 | -0,1 | -6,9 | |
| Solde primaire de base / Rec. Fiscales | % | 0 | -60,1 | -57 | -88,8 | -41,5 | -30,3 | |
| Comptes nationaux et prix | | | | | | | | |
| PIB nominal | 10 ⁶ € | 0 | 250,17 | 262,67 | 276,69 | 293,92 | 312,52 | |
| PIB en volume (prix constant 1985) | 10 ⁶ € | 0 | 147,57 | 150,47 | 154,58 | 159,31 | 164,19 | |
| Taux de croissance du PIB en volume | % | 0 | 3,5 | 2 | 2,7 | 3,1 | 3,2 | |
| Monnaie et crédit | | | | | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 10 ⁶ € | 0,00 | 55,95 | 65,86 | 78,51 | 81,41 | 84,46 | |
| - Banque centrale | 10 ⁶ € | 0,00 | 56,25 | 51,68 | 67,69 | n.d. | n.d. | |
| - Banques | 10 ⁶ € | 0,00 | -0,30 | 14,18 | 10,82 | n.d. | n.d. | |
| Crédit intérieur | 10 ⁶ € | 0,00 | 24,24 | 25,46 | 31,56 | 46,19 | 47,72 | |
| - Position Nette du Gouvernement | 10 ⁶ € | 0,00 | 19,06 | 15,85 | 15,55 | 17,23 | 17,23 | |
| - Crédits à l'économie | 10 ⁶ € | 0,00 | 5,18 | 9,60 | 16,01 | 28,97 | 30,49 | |
| Masse monétaire | 10 ⁶ € | 0,00 | 79,73 | 84,15 | 105,19 | 135,22 | 142,54 | |
| Base monétaire | 10 ⁶ € | 0,00 | 76,33 | 67,84 | 81,98 | 112,45 | n.d. | BCEAO |
| Vitesse (PIB/Base monétaire) | % | 0,00 | 1,00 | 1,20 | 1,30 | 1,40 | n.d. | BCEAO |
| Commerce externe et balance des paiements | | | | | | | | |
| Importations FOB | 10 ⁶ € | 0,00 | 85,07 | 101,23 | 99,40 | 110,98 | 109,92 | |
| Exportations FOB | 10 ⁶ € | 0,00 | 71,96 | 59,15 | 62,35 | 67,08 | 72,72 | |
| Balance commerciale | 10 ⁶ € | 0,00 | -13,11 | -42,08 | -37,05 | -43,91 | -37,20 | |
| Balance commerciale / PIB | % | 0,00 | -3,40 | -12,10 | -7,60 | -3,40 | -6,60 | |
| Balance des services | 10 ⁶ € | 0,00 | -29,42 | -28,81 | -26,83 | -29,88 | -29,27 | |
| Balance courante | 10 ⁶ € | 0,00 | -8,54 | -31,86 | -21,04 | -9,91 | -20,58 | |
| Balance courante (hors dons) | 10 ⁶ € | 0,00 | -25,61 | -59,00 | -46,95 | -58,54 | -50,16 | |
| Balance globale | 10 ⁶ € | 0,00 | 11,59 | 2,59 | 12,65 | 3,05 | 3,05 | |
| Taux de couverture (export. /import.) en % | % | 0,00 | 84,60 | 58,40 | 62,70 | 60,40 | 66,20 | |

| Dettes publiques | Unité | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 (prel.) | 2009 (est.) |
|--|-------------------|------|--------|--------|--------|-----------------|----------------|
| - Encours de la dette extérieure | 10 ⁶ € | 0,00 | 835,12 | 799,90 | 652,63 | 582,05 | 628,39 |
| Encours de la dette extérieure en % du PIB | % | 0,0 | 333,9 | 304,5 | 235,9 | 198,1 | 201,1 |
| Service de la dette extérieure | % | 0,0 | 22,4 | 16,8 | 14,0 | 14,3 | 13,0 |
| Service de la dette extérieure en % du PIB | % | 0,0 | 333,9 | 304,5 | 235,9 | 198,1 | 201,1 |
| Service de la dette extérieure en % des exportations totales (1) | % | 0,0 | 42,3 | 47,9 | 34,8 | 45,4 | 41,3 |
| Service de la dette extérieure en % des recettes totales hors dons | % | 0,0 | 79,9 | 53,4 | 52,5 | 37,9 | 35,3 |

(*) Commission UEMOA

(http://www.uemoa.int/Publication/2008/RSM_DECEMBRE2008_Annexe_statistiques.pdf)

(1) Source - comptabilité publique

(n.d.) non disponible

B. Suivi de la performance du pays, y compris les indicateurs pour les OMD

| Type | Indicateurs | 1990 | 1995 | 1999 | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2007 | Probabilité de réalisation des OMD en 2015 |
|---|---|---------------------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|------------------|-------------------|--|
| Incidence | Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour | 26% (INEC) | N.D. | N.D. | N.D. | 20,8% | N.D. | 21,4% (BM) | N.D. | Basse |
| | Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale | N.D. | N.D. | N.D. | 25 (UNICEF) | N.D. | 24 | N.D. | 19,4% (MICS 2006) | Basse |
| | Mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (estimation OMS) | N.D. | N.D. | 914 (OMS) | 822 | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. | Basse |
| Résultats | Mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes | 253 (estimation UNICEF) 240 (MICS) | 235 (estimation UNICEF) | 203 (MICS 2001) | 215 (estimation UNICEF) | N.D. | 204 (estimation UNICEF) | N.D. | 223 (MICS 2006) | Basse |
| | Taux net de scolarisation dans le primaire | 38 (UNESCO) | N.D. | 45,2 (UNESCO) | 41 (MICS) 47 (RNDH 2006) | N.D. | 54 (RNDH 2006) | 41 (UNICEF) | 53,6 (2005-2006) | Moyenne |
| | Taux d'achèvement du cycle primaire | N.D. | N.D. | 27 | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. | 4,1 (MICS 2006) | Basse |
| | Rapport fille – garçon dans : | | | | | | | | | |
| | Enseignement primaire | | | | | | | | 0,97 (MICS 2006) | Basse |
| | Enseignement secondaire | | | | 0,67 | N.D. | N.D. | N.D. | 0,88 (MICS 2006) | |
| | Enseignement supérieur | 0,56 (MINED) | N.D. | N.D. | 0,54 0,18 | N.D. | N.D. | N.D. | 0,19 | |
| | Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié | N.D. | N.D. | 18% | N.D. | N.D. | 27% | 39 (MICS 2006) | N.D. | Basse |
| | Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (estimation UNICEF) | 53 | 45 | 70 | 59 | 47 61 (HDR 2006) | 61 | N.D. | 75,5 (MICS 2006) | Haute |
| | Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans | 5,9 (MICS) | N.D. | N.D. | 7,8 (MICS) | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. | Moyenne |
| Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales) (Banque Mondiale) | 35 (BM) | N.D. | N.D. | N.D. | 59 (OMS) | N.D. | 51 | 59,9 (MICS 2006) | Moyenne | |

Sources: PNUD - Rapport sur les OMD 2004, du RNDH 2006 et du rapport MICS 2006. N.B. - Ces données et information sont à analyser avec précaution car des enquêtes ou études récentes n'ont pas été faites.

2. Rapport d'étape sur le plan d'action de la gouvernance du 10e FED

Les progrès accomplis en 2008 concernant les engagements pris dans le cadre du Plan d'Action Gouvernance ont été faibles, le contexte de grande instabilité politique et institutionnelle n'ayant pas été favorable à la prise de mesures spécifiques et significatives prévues dans différents domaines.

3. Rapport annuel sur l'appui budgétaire ou sectoriel

Voir cf. 2.2

4. L'efficacité de l'aide

A. Matrices des Bailleurs

Voir fichier Excel attaché.

B. Questionnaire sur l'Efficacité de l'aide de l'annexe C de l'EAMR

| 1. Objectif UE No 1 | | |
|---|-----------------------|--------------|
| <p>Objectif n° 1 de l'UE : Acheminer 50 % de l'aide interGouvernementale par l'intermédiaire de systèmes nationaux, notamment en augmentant le pourcentage de notre aide fournie par un appui budgétaire ou par des accords d'échanges.</p> | | |
| 2. Introduction | | |
| <p>La finalité ici est de collecter les renseignements nécessaires à mesurer cet objectif. Les informations dont nous avons besoins concernent à la fois le montant total de l'APD (Aide Public au Développement) mais aussi l'extension par lequel les systèmes nationaux sont utilisés. A cette fin, les systèmes nationaux sont définis comme englobant 4 principaux domaines : (i) les procédures nationales d'exécution du budget; (ii) les procédures nationales des reportings financiers; (iii) les procédures nationales d'audit et (iv) les systèmes nationaux de passation de marchés. Les informations requises peuvent être calculées en considérant chacun de ces 4 domaines comme représentant 25% du poids total et en divisant ce nombre par le montant total des APD (d'où la division par quatre, voir le point 4 ci-dessous). Dans tous les cas, l'information nécessaire peut être collectée en utilisant les mêmes définitions que celles dans le ""Definitions and Guidance" OCDE/CAD (voir la page attachée qui contiens les définitions essentielles pour ces indicateurs)</p> | | |
| 3. Questions et définitions | | |
| Question | Definition – Ref OCDE | Response EUR |
| Quel montant de l'APD (Aide Public au Développement) avez-vous consacré, à l'échelle nationale, au secteur public durant l'exercice 2008 (en euros)? | Qd2 | 26.127.777 |
| Durant l'exercice 2008, quel montant de l'APD consacré au secteur public, a été destiné aux procédures d'exécution budgétaires nationales (en euros)? | Qd5 | 5.500.000 |
| Durant l'exercice 2008, quel montant de l'APD consacré au secteur public a été destiné aux procédures d'établissement de rapports financiers nationales (en euros)? | Qd6 | 5.500.000 |
| Durant l'exercice 2008, quel montant de l'APD consacré au secteur public a été destiné aux procédures nationales d'audit (en euros)? | Qd7 | 5.500.000 |
| Durant l'exercice 2008, quel montant de l'APD consacré au secteur public a été destiné aux procédures nationales de passation de marchés (en euros)? | Qd9 | 5.500.000 |
| 4. Définition des indicateurs | | |
| $[(Qd5 + Qd6 + Qd7 + Qd9) \div 4] \div [Qd2]$ (veuillez calculer le montant et l'indiquer dans la case Réponse %) | | 21.1% |
| 5. information supplémentaire | | |
| Existe-t-il des initiatives importantes visant à encourager l'utilisation de systèmes nationaux dans votre pays? Si oui, décrivez-les brièvement. Si non, veuillez indiquer les principales contraintes rencontrées (utiliser une page supplémentaire si nécessaire) | | |
| Il y a des initiatives très limitées au niveau du Fonds Routier pour la manutention des | | |

routes mais les problèmes financiers de l'état, le manque d'appropriation, absence de coordination des partenaires, la corruption et l'oubli de l'intérêt national vis-à-vis les gains personnels n'encouragent pas vraiment l'utilisation des systèmes nationaux du pays. La CE fait depuis 2005 de l'appui budgétaire à la stabilisation, et est le principal bailleur dans ce domaine, mais ceci doit être vu comme des *ballons d'oxygène* à un appareil d'État qui génère que 40% des ressources nécessaires pour l'application de sa Loi de Finances annuel.

Définitions venant de "Definitions and Guidance" OECD/CAD

www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc

| | |
|--|---|
| APD | <p>Entrent dans l'aide publique au développement (APD) toutes les opérations satisfaisant la définition fournie au paragraphe 35 des Directives pour l'établissement des rapports statistiques au CAD (voir www.oecd.org/dac/hifsurvey/glossary), à savoir celles qui répondent aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays bénéficiaires ; et ▪ Être assorties de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 %. |
| VERSEMENTS | <p>Un versement est la mise de ressources à la disposition d'un pays ou d'un organisme bénéficiaire (voir les Directives pour l'établissement des rapports statistiques au CAD, para. 15-18). Les apports en nature ne doivent être pris en compte que si la valeur des ressources correspondantes a été monétisée dans un accord ou dans un document transmis au gouvernement. Afin d'éviter que ces sommes soient comptées deux fois, lorsque les apports d'un donneur transitent par un autre donneur leur montant sera notifié par le donneur qui effectue le versement final aux autorités nationales.</p> |
| SECTEUR PUBLIC | <p>Administration (ministères, services, organismes ou municipalités) habilités à recevoir des fonds ou entreprendre des dépenses pour le compte de l'administration centrale</p> |
| VERSEMENTS AU SECTEUR PUBLIC | <p>Ce sont les versements d'APD opérés dans le cadre d'un accord avec les secteurs publics (voir définition plus haut), y compris pour des travaux et des opérations sur biens ou services délégués ou sous-traités par ces entités à d'autres entités (ex : ONG, entreprises privées).</p> |
| UTILISATION DES PROCÉDURES NATIONALES D'EXÉCUTION DU BUDGET (Qd5) | <p>Les donateurs utilisent les procédures nationales d'exécution du budget lorsque les fonds fournis sont gérés conformément aux procédures de budgétisation consacrées par la législation et appliquées par l'administration du pays considéré. Cela implique que les programmes financés par les donateurs sont soumis aux procédures normales d'autorisation, d'approbation et de déblocage des fonds en vigueur au niveau national.</p> |
| UTILISATION DES PROCÉDURES NATIONALES DE REPORTING FINANCIER (Qd6) | <p>La législation intègre normalement des dispositions concernant les types de rapports financiers à établir et la périodicité de ces rapports. Par utilisation des procédures nationales de reporting financier, on entend que les donateurs n'imposent pas aux gouvernements des exigences supplémentaires en matière de reporting financier.</p> |
| UTILISATION DES PROCÉDURES NATIONALES D'AUDIT (Qd7) | <p>Les donateurs s'en remettent aux opinions émanant des instances suprêmes de vérification des comptes au niveau du pays, concernant les rapports et états financiers normalement établis par les pouvoirs publics en vertu de la législation nationale. Par utilisation des procédures nationales d'audit, on entend que les donateurs n'imposent pas aux gouvernements des exigences supplémentaires en matière d'audit.</p> |
| UTILISATION DES PROCÉDURES NATIONALES DE PASSATION DES MARCHÉS | <p>Les donateurs utilisent les procédures nationales de passation des marchés lorsque les fonds fournis pour la mise en œuvre de projets et programmes sont gérés conformément aux procédures de passation des marchés consacrées par la législation et appliquées par l'administration du pays considéré. Par utilisation des procédures nationales de passation des marchés, on entend que les donateurs n'imposent pas aux gouvernements des exigences supplémentaires ou spéciales pour l'acquisition d'ouvrages, de biens et de services. (Si des défaillances ont été relevées dans le système national de passation des marchés, les donateurs peuvent s'appliquer, en collaboration avec le pays partenaire, à améliorer l'efficacité, la rationalité économique et la transparence des procédures nationales.)</p> |

1. UE Objectif No 4

Réduire le nombre de missions non-coordonnées de 50%

2. Introduction

L'objectif ici est de collecter les données sur le nombre de missions non-coordonnées dans votre pays. Les informations requises sont (a) le nombre total de missions CE dans votre pays et (b) combien d'entre elles ont été coordonnées.

Les objectifs de la déclaration de Paris soulignent que les indicateurs liés aux progrès des missions coordonnées sont " lors de la planification de leurs missions sur le terrain⁴, il est important que les donateurs s'appliquent à : **réduire le nombre de ces missions; coordonner le calendrier des missions** avec celui des autorités du pays partenaire et, si nécessaire, des autres donateurs; **multiplier les missions conjointes; respecter des "périodes de trêve" au cours desquelles n'a lieu aucune mission⁵.**

Les missions coordonnées sont les missions associant deux donateurs ou plus, ou effectuées par un donneur pour le compte d'un autre. En pratique les 3 questions suivantes aident à clarifier ce qui est entendu par missions :

1. Est ce que la mission implique un voyage à l'international dans un pays bénéficiaire? ie cela concerne uniquement les missions effectuées par le service central (HQ), pas les missions effectuées par la délégation à l'intérieur du pays.
2. Est-ce que la mission implique une rencontre avec des membres officiels du Gouvernement, y compris des collectivités locales?
3. Est-ce que la mission associe 2 ou plusieurs donateurs conjoints? Ou est-elle organisée par un service central pour le compte d'un autre donneur?

Les définitions et les orientations de l'OCDE (www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc) spécifient que les missions engagées par des consultants et contractées par AIDCO (ou d'autres DGs) doivent être présentées dans ce questionnaire si elles répondent aux 3 questions ci-dessous.

3. Questions and definitions

| | | | |
|--|------------------------|--|----------------|
| OCDE | ref: Q ^d 15 | Combien de missions sur le terrain ont été effectuées par les services centraux pendant l'exercice 2008 ⁶ ? | |
| | Q ^d 16 | Combien ont donné lieu à une coordination ? | |
| Veuillez fournir dans le tableau ci-dessous, la ventilation des missions que la Commission et ses services ont effectuées durant l'exercice 2008 : | | | |
| Missions par: | | Coordonnée | Non-coordonnée |
| Membres de la Commission | | | |
| AIDCO | | 2 | 1 |
| DEV | | 2 | |
| RELEX | | | |
| TRADE | | | |
| ECHO | | | |
| FISH | | | 3 |

⁴ Le terme "terrain" fait référence aux pays en général et également aux seules missions dans les capitales

⁵ L'objectif mis en place pour l'indicateur 10 a) est d'avoir 40% des missions sur le terrain effectuées conjointement

⁶ La question ici s'applique aux missions depuis le siège

| | | |
|--|---|-----------------|
| AUTRES DGs | | 1 (EUROSTAT) |
| COURS DES COMPTES EUROPEENNE | | |
| Consultants contractés par la Commission | 2 | |
| Total | | |

| 4. Définition de l'indicateur | | |
|--|-------|------|
| Q^d16 / Q^d15 | 2007 | 2008 |
| Veuillez calculer et introduire le résultat de l'indicateur pour 2007 et 2008. | 33.3% | 60 % |

5. Informations supplémentaires

Les délégations sont invitées à lister les dates des principales missions du service central (HQ) planifiées entre mars 2009 et aout 2009. Indiquer si elles sont, ou pas, coordonnées avec d'autres donneurs.

| DG Siège | Date prévue | But/Secteur | Coordonnée (Oui/Non) |
|----------|-------------|-------------|----------------------|
| AIDCO/E | Mars 2009 | SSR | Oui |

Veuillez indiquer les principales priorités requises par les missions du service central (HQ) : celles demandées entre septembre 2009 et février 2010, mais pas encore acceptées par les services centraux et que les délégations estiment comme servant mieux les accords de coordination à un niveau local et produisant une valeur ajoutée plus importante pour le dialogue politique.

| DG Siège | Date prévue | But/Secteur | Coordonnée (Oui/Non) |
|---------------------------|-------------|-------------|----------------------|
| Pas de missions demandées | | | |

Les délégations devront rapporter brièvement s'il y a dans leurs pays des initiatives significatives pour réduire le nombre de missions non-coordonnées? Si c'est le cas, veuillez en faire une courte description. Dans le cas contraire mettre en évidence les principales contraintes rencontrées.

N.a.

Enfin les délégations devront évaluer la probabilité d'atteindre les deux objectifs concernant les missions d'ici 2010, c.à.d. l'objectif OCDE de 40% et l'objectif de réduire de moitié le nombre de missions non-coordonnées provenant de l'UE.

- Probabilité d'atteindre l'objectif OCDE de 40% des missions sur le terrain effectuées de manière coordonnées:

Oui/Non

- Objectif UE - réduire de moitié le nombre de missions non-coordonnées :

Oui/Non

Les délégations devront décrire brièvement les prochaines étapes qui devraient être préparées par le siège afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs au niveau des pays bénéficiaires concernées :

Anticiper information sur les missions prévues pour assurer une coordination locale avec les autres bailleurs.

5. Annexes financières

A. 10^e, 9^e, 8^e, 7^e FED, à la clôture financière de l'année 2008

| GUINEA BISSAU | | | | | INDIVIDUAL COMMITMENT ENGAGEMENT INDIVIDUEL | | PAYMENT PAIEMENT | | |
|--|--|----------------------|---|---|---|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Accounting Number Numéro Comptable | TITLE of Project INTITULE du Projet | DAC code code DAC | End date of implementation Date finale d'exécution | GLOBAL Commit' Engagem' GLOBAL | Situation 01/01/09 | | Situation 01/01/09 | | |
| | | | | | Contracted Contracte | RAC | Paid Paye | RAP | |
| TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS | | | | | 144.619.999 | 99.766.767 | 44.853.232 | 86.917.536 | 12.849.231 |
| TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS | | | | | 83.936.903 | 71.087.671 | 12.849.231 | | |
| 9ACP GUB13 | (EX 07 P002) AT APPUI CABINET DE L'ORDONNATEUR NATIONAL | 16320 | | 38.064 | 38.064 | 0 | 37.893 | 171 | |
| 9ACP GUB15 | (EX 06 P007) PROV EST PROG DEVEL RURAL | 43010 | | 46.540 | 41.094 | 5.445 | -16.054 | 57.148 | |
| 9ACP GUB17 | (EX 07 P045) CONSERVATION ET UTILISATION RATIONNELLE DES E | 41040 | | 334.300 | 334.206 | 94 | 334.197 | 9 | |
| 9ACP GUB30 | (EX. 07 P018) PROGRAMME DE PROMOTION D'ACTIONS CULTURELLES | 16350 | | 49.584 | 0 | 49.584 | 0 | 0 | |
| 9ACP GUB31 | (EX. 07 P039) PROGRAMME D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONN | 11330 | | 49.707 | 0 | 49.707 | 0 | 0 | |

| | | | | | | | | |
|------------|--|-------|----------|------------|------------|-----------|------------|-----------|
| 8ACP GUB1 | Stabex 1996. bois | 53010 | 19971231 | 88.164 | 88.164 | 0 | 88.164 | 0 |
| 8ACP GUB2 | APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SECTEUR ROUTIER | 21010 | 20010630 | 1.133.378 | 1.132.485 | 893 | 1.132.049 | 436 |
| 8ACP GUB10 | PROJET D'HYDRAULIQUE RURALE ET SEMI- URBAINE | 14020 | 20040630 | 4.101.216 | 4.083.955 | 17.261 | 4.082.379 | 1.576 |
| 8ACP GUB9 | APPUI REGIONAL A L'INTEGRATION (PARI) - UEMOA PHASE 2 | 15010 | 20051231 | 703.262 | 703.262 | 0 | 702.889 | 373 |
| 8ACP GUB11 | PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE SAO VICENTE | 21020 | 20091231 | 14.400.000 | 14.329.564 | 70.436 | 13.249.837 | 1.079.727 |
| 8ACP GUB16 | STABEX 99 WOOD | 53010 | 20001231 | 279.887 | 279.887 | 0 | 279.887 | 0 |
| 9ACP GUB29 | (EX 07 P064) ASSISTANCE TECHNIQUE A L'UNITE DE GESTION DES | 43040 | 20010831 | 60.000 | 60.000 | 0 | 54.623 | 5.377 |
| 8ACP GUB26 | PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE (PHASE II) (PRS II) | 23067 | 20100930 | 2.196.000 | 1.986.575 | 209.425 | 1.045.785 | 940.790 |
| 8ACP GUB35 | PROGRAMME D ENTRETIEN ROUTIER | 21010 | 20091231 | 35.000.000 | 34.210.891 | 789.109 | 32.762.362 | 1.448.529 |
| 9ACP GUB3 | PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE SAO VICENTE (AUGMENTATION | 21020 | 20091231 | 3.800.000 | 984.920 | 2.815.080 | 77.923 | 906.997 |
| 9ACP GUB4 | FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (FCT) | 15010 | 20101231 | 1.160.000 | 1.119.166 | 40.834 | 978.675 | 140.491 |

| | | | | | | | | |
|------------|--|-------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 9ACP GUB6 | APPUI AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2005 | 15062 | 20090531 | 999.291 | 998.647 | 644 | 998.647 | 0 |
| 9ACP GUB8 | APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION (ABS1) | 53020 | 20101231 | 4.000.000 | 4.000.000 | 0 | 3.872.250 | 127.750 |
| 9ACP GUB9 | PROGRAMME D'APPUI AUX ORGANES DE SOVERAINETE ET A L'ETAT DE | 15040 | 20111231 | 6.000.000 | 3.486.552 | 2.513.448 | 1.645.780 | 1.840.772 |
| 9ACP GUB10 | APPUI A L'ORDONNATEUR DU FED DE LA GUINEE-BISSAU | 15112 | 20120630 | 2.300.000 | 2.279.966 | 20.034 | 1.621.639 | 658.327 |
| 9ACP GUB12 | RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE BISSAU-G | 15050 | 20110630 | 500.000 | 469.172 | 30.828 | 248.940 | 220.232 |
| 9ACP GUB11 | APPUI AU PROJET DE GESTION DE LA BIODIVERSITE DANS LA ZONE C | 41030 | 20120331 | 1.500.000 | 1.500.000 | 0 | 750.000 | 750.000 |
| 9ACP GUB14 | PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE | 15040 | 20131231 | 6.500.000 | 3.117.634 | 3.382.366 | 1.289.374 | 1.828.260 |
| 9ACP GUB18 | RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE PROTECTION VEGETALE | 31192 | 20110830 | 1.000.000 | 907.726 | 92.274 | 714.770 | 192.956 |

| | | | | | | | | |
|------------|--|-------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 9ACP GUB19 | FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE | 15010 | 20111231 | 1.840.000 | 959.638 | 880.362 | 545.896 | 413.742 |
| 9ACP GUB20 | APPUI A LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN GUINEE BISSA | 41030 | 20110630 | 1.000.000 | 599.800 | 400.200 | 450.836 | 148.964 |
| 9ACP GUB21 | APPUI BUDGETAIRE DE STABILISATION ABS II | 53020 | 20111231 | 5.000.000 | 4.895.769 | 104.231 | 4.614.257 | 281.512 |
| 9ACP GUB22 | APPUI BUDGETAIRE DE STABILISATION ABS II PARTIE FLEX 2004 (1 | 53020 | 20111231 | 1.200.000 | 1.200.000 | 0 | 1.200.000 | 0 |
| 9ACP GUB24 | RECLAMATIONS LIEES AU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE JOAO | 21020 | 20091231 | 6.000.000 | 6.000.000 | 0 | 6.000.000 | 0 |
| 9ACP GUB25 | PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES | 16310 | 20150701 | 6.000.000 | 0 | 6.000.000 | 0 | 0 |
| 9ACP GUB26 | APPUI A LA REFORME DU SECTEUR SECURITAIRE | 15220 | 20131231 | 7.680.607 | 2.209.800 | 5.470.807 | 756.545 | 1.453.255 |
| 9ACP GUB27 | APPUI AUX PROCHAINES ELECTIONS LEGISLATIVES EN GUINEE BISSAU | 15062 | 20121231 | 800.000 | 749.830 | 50.170 | 661.993 | 87.837 |

| | | | | | | | | |
|------------|--|-------|----------|------------|-----------|------------|-----------|---------|
| 9ACP GUB28 | APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ABS III | 51010 | 20121231 | 5.900.000 | 5.500.000 | 400.000 | 5.500.000 | 0 |
| 10ACP GUB1 | AVENANT A LA CF 9856/GUB AVEC AUGMENTATION DE PLAFOND DE 1.5 | 15062 | 20121231 | 1.500.000 | 1.500.000 | 0 | 1.236.000 | 264.000 |
| 10ACP GUB2 | AVENANT A LA CF 9453/GUB AVEC AUGMENTATION DE PLAFOND DE 0.4 | 15112 | 20120630 | 460.000 | 0 | 460.000 | 0 | 0 |
| 10ACP GUB3 | APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION 2009/11-ABS IV | 51010 | | 18.000.000 | 0 | 18.000.000 | 0 | 0 |
| 10ACP GUB4 | PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EAU ET L'HYDRAULIQUE VILLAG | 14010 | | 3.000.000 | 0 | 3.000.000 | 0 | 0 |

**CAPACITE D'ABSORPTION
FINANCIERE:**

RAC/moyenne annuelle du volume des contrats au cours des 3 dernières années: 2,24

RAC/volume des contrats au cours de 2008: 2,24

RAL/moyenne du volume des déboursements au cours des 3 dernières années: 2,28

RAL/volume des déboursements au cours de 2008: 1,99

B. Liste synthétique des projets régionaux et intra-ACP, à la clôture financière de l'année 2008

| GUINEA BISSAU | | | | INDIVIDUAL COMMITMENT ENGAGEMENT INDIVIDUEL | | PAYMENT PAIEMENT | | |
|---------------------------------------|--|----------------------|---|---|-------------------------|--------------------|--------------|-----------|
| | | | | Situation 01/01/09 | | Situation 01/01/09 | | |
| Accounting Number Numéro Comptable | TITLE of Project INTITULE du Projet | DAC code code DAC | End date of implementation Date finale d'exécution | GLOBAL Commitment Engagem' GLOBAL | Contracted Contracté | RAC | Paid Payé | RAP |
| | | | | | 14.431.774 | 3.669.188 | 6.904.244 | 7.527.530 |
| 9ACP RPR76 | (EX 06 P376) GUINEE B PARC PH2 PESTE BOVINE | 31184 | | 9.737 | 0 | 9.737 | 0 | 0 |
| 8ACP ROC25 | PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE SAO VICENTE | 21020 | 20091231 | 9.000.000 | 9.000.000 | 0 | 5.986.324 | 3.013.676 |
| 8ACP ROC38 | ASSISTANCE TECHNIQUE ? L'UNIT? DE GESTION DES BACS SUR LES F | 32120 | 19981231 | 52.000 | 52.000 | 0 | 52.000 | 0 |
| 9ACP ROC5 | PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE SAO VICENTE (AUGMENTATION | 21020 | 20091231 | 4.000.000 | 3.979.774 | 20.226 | 0 | 3.979.774 |
| 9ACP MTR6 | APPUI AUX INITIATIVES CULTURELLES DANS LES PALOP | 16350 | 20131231 | 3.000.000 | 0 | 3.000.000 | 0 | 0 |
| 9ACP ROC25 | PROJET DE DEMINAGE ET DE DESTRUCTION DE MUNITIONS NON EXPLOS | 72010 | 20131231 | 1.400.000 | 1.400.000 | 0 | 865.920 | 534.080 |
| 9ACP RPR172 | ETUDE DU PLAN DIRECTEUR DU SECTEUR ENERGIE | 23010 | 20121231 | 639.225 | 0 | 639.225 | 0 | 0 |

C. Liste synthétique des projets des Lignes budgétaires (Programmes thématiques) à la clôture financière de l'année 2008

| Domain | year | Contract number | Title | Nature | amount | Paid | Budget line | DAC Code | FDI |
|------------|------|-----------------|---|---------------|------------|------------|-------------------------------|----------|------------|
| DCI-HUM | 2008 | 171411 | Programme de protection, réhabilitation et réinsertion des enfants victimes et/ou vulnérables face à la traite et à l'exploitation sexuelle en Guinée-Bissau | Action Grants | 600.000,00 | 180.636,00 | BGUE-B2009-21.050103-C8-AIDCO | 16010 | 31/01/2013 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 168752 | OanhunLan, N°do Bator - Turismo Socialmente responsável no sector de Quinhamel | Action Grants | 496.389,32 | 158.498,57 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 33210 | 31/12/2012 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 168753 | Dinamização dos circuitos comerciais regionais nos sectores de São Domingos e Bigene/Ingore | Action Grants | 498.154,85 | 125.683,38 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 33120 | 31/12/2014 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 168755 | Kil Ki Di Nos Ten Balur | Action Grants | 499.461,00 | 125.371,20 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 33120 | 1/02/2012 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 168758 | Appui aux initiatives de développement local à Cacheu | Action Grants | 498.955,00 | 147.144,00 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 15150 | 30/06/2012 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 168760 | Exploitation durable de la ressource halieutique sur l'Archipel des Bijagos | Action Grants | 300.000,00 | 52.000,00 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 31320 | 31/12/2012 |
| DCI-NSAPVD | 2008 | 169481 | Aumentar a capacidade profissional e de formação profissional nos sectores da energia solar, agua e electicidade | Action Grants | 479.000,00 | 134.841,00 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 23081 | 31/12/2013 |
| EIDHR | 2008 | 170953 | Celebration de 60eme anniversaire de la Declaration universelle des droits de l'homme le 10 Decembre 2008 | Supplies | 3.000,00 | 2.058,00 | | | 31/12/2008 |
| FOOD | 2003 | 57028 | Projecto Integrado de Segurança Alimentar de Cacheu - Guiné-Bissau | Grant | 500.000,00 | 500.000,00 | BGUE-B2007-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 19/06/2008 |
| FOOD | 2005 | 108699 | Konkobai - Acabar com a fome nos sectores de Bigene e S. Domingos - Região de Cacheu - Guiné-Bissau | Action Grants | 482.514,77 | 434.263,30 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 11/06/2010 |
| FOOD | 2005 | 108701 | RGB-Hortipasca (Apoio ao Desenvolvimento das Actividades de horticultura e pesca artesanal na Zona do Rio Grande de Buba | Action Grants | 458.000,00 | 291.887,49 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 12/06/2010 |
| FOOD | 2005 | 108720 | Projet de Renforcement des systemes de production agricole dans les Regions Oio et Quinara à travers la valorisation de la riziculture de bas fonds et du manichago | Action Grants | 494.300,00 | 444.870,00 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 12/06/2010 |
| FOOD | 2006 | 121567 | Assistance technique de courte durée au démarrage du projet de Mise à niveau du système d'information sur la sécurité alimentaire en Guinée-Bissau | Services | 44.134,00 | 42.816,39 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | | 29/01/2008 |
| FOOD | 2006 | 129418 | projecto de reforço da segurança alimentar através do apoio ao sector da pesca artesanal na margem do Rio Cacine, região de Tombali | Action Grants | 435.165,70 | 283.403,63 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 1/08/2011 |
| FOOD | 2006 | 129419 | Wocame: Ganhar o acesso, disponibilidade e utilização estavel de bens alimentares nos sectores de Bedanda e Cacine - região de Tombali | Action Grants | 493.054,94 | 300.649,09 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 1/08/2011 |
| FOOD | 2006 | 129421 | Projet de sécurité et diversification alimentaire dans le sud de la Guinée-Bissau | Action Grants | 490.000,00 | 310.896,60 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | 52010 | 2/08/2011 |
| FOOD | 2007 | 136902 | Assistance Technique au Projet de mise à niveau du système d'information sur la sécurité alimentaire | Services | 476.500,00 | 350.019,98 | MULTI | | 30/06/2009 |
| FOOD | 2007 | 144128 | Devis programme de croisiere | Services | 461.078,00 | 345.808,50 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | | 7/07/2008 |
| FOOD | 2008 | 165568 | projecto de reabilitacao do sistema de informacao sobre a segurança alimentar DV/03 | Services | 571.346,00 | 413.509,00 | BGUE-B2009-21.020100-C8-AIDCO | | 31/12/2008 |
| MAP | 2004 | 95744 | Bissau without mines and UXO's - Local capacity building for actions against mines and UXO's in Guinea-Bissau | Grant | 600.000,00 | 583.445,00 | BGUE-B2009-19.060102-C8-AIDCO | 15250 | 1/10/2008 |
| ONG-PVD | 2000 | 11571 | IN-SERVICE TEACHER TRAINING PROJECT, GUINEA-BISSAU | Grant | 499.999,00 | 409.119,06 | MULTI | 11130 | 1/04/2007 |
| ONG-PVD | 2003 | 20845 | ENFANTS DE LA RUE EN GUINEE-BISSAU | Grant | 600.000,00 | 596.257,21 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 16010 | 1/11/2007 |
| ONG-PVD | 2003 | 20849 | BAFATÁ - CUIDAR DA SAÚDE, GUINE-BISSAU | Grant | 750.000,00 | 675.000,00 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 12220 | 1/06/2008 |
| ONG-PVD | 2004 | 65868 | Guiné-Bissau: Produtos, técnicas e saberes da terra - GUINEE-BISSAU | Grant | 661.271,67 | 595.144,50 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 43040 | 1/06/2009 |
| ONG-PVD | 2004 | 65873 | DES PAROLES POUR LE DEVELOPPEMENT - GUINEE-BISSAU | Action Grants | 337.515,00 | 217.543,36 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 22030 | 1/04/2009 |
| ONG-PVD | 2005 | 94646 | Capacitação dos tecelões de Quinhamel: de beneficiários a actores do Desenvolvimento Sustentável. - Guiné-Bissau | Action Grants | 199.951,31 | 179.956,18 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 32140 | 30/06/2009 |
| ONG-PVD | 2005 | 95097 | PROJECTO N'UANAN - CONSTRUIR O DESENVOLVIMENTO COMUNITARIO SUSTENTAVEL NA REGIAO DE TOMBALI: ECO-TURISMO E CIDADANIA, GUINE-BISSAU | Action Grants | 748.618,55 | 430.727,06 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 43050 | 30/06/2011 |
| ONG-PVD | 2005 | 95384 | AUTOPROMOÇÃO CAMONESA E PROMOÇÃO DA CIDADANIA NAS COMUNIDADES RURAIS DE OIO E CACHEU - GUINE-BISSAU | Action Grants | 731.090,66 | 530.488,56 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 43040 | 30/06/2011 |
| ONG-PVD | 2007 | 134972 | Melhoria da Atenção Primária e reforço do Sistema de Saúde Pública na Guiné-Bissau. | Action Grants | 561.985,37 | 184.166,91 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 12220 | 3/12/2012 |
| ONG-PVD | 2007 | 135287 | Mais Saúde - Melhor Saúde por Bafatá | Action Grants | 507.698,42 | 154.970,46 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 12220 | 26/09/2011 |
| ONG-PVD | 2007 | 144367 | Dinamisation du secteur privé communautaire dans la region de Cacheu en Guine-Bissau | Action Grants | 748.161,17 | 248.619,89 | BGUE-B2009-21.030100-C8-AIDCO | 31120 | 26/09/2013 |

D. Liste des projets de la BEI à la clôture financière de l'année 2008

N.A.

| GUINEA BISSAU | | | Individual Commitments | | Payments | |
|-------------------------------|--|---------------|-------------------------------|------------|-----------------|-----------|
| Date | TITLE of Project | GLOBAL Commit | Forecast | | Forecast | |
| | | | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 |
| NEW GLOBAL COMMITMENTS | | | | | | |
| 2009 | Projet d'appui à la gestion durable du transport routier | 3.000.000 | 0 | 2.000.000 | 0 | 500.000 |
| 2009 | Projet de réhabilitation du système électrique de Bissau et appui institutionnel | 15.000.000 | 0 | 12.000.000 | 0 | 2.000.000 |
| 2010 | Appui à l'insertion de la Guinée-Bissau au Project de développement hydroélectrique régional de l'OMVG | 8.000.000 | 0 | 8.000.000 | 0 | 8.000.000 |
| 2009 | Avenant FLEX, ABS III ou IV | 1.730.000 | 1.730.000 | 0 | 1.730.000 | 0 |
| 2009 | PAOSD II (y compris élections) | 10.000.000 | 2.000.000 | 1.000.000 | 1.600.000 | 1.000.000 |
| 2010 | PARAP+PARSS II | 16.000.000 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2009 | Avenant ABS III Appui crise alimentaire | 3.770.000 | 3.770.000 | 0 | 3.770.000 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2009 | Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED | 1.540.000 | 0 | 1.000.000 | 0 | 500.000 |
| 2009 | Appui aux Acteurs Non Étatiques | 4.000.000 | 0 | 2.275.000 | 0 | 1.500.000 |
| 2009 | Facilité de Coopération Technique | 2.000.000 | 0 | 400.000 | 0 | 250.000 |

Toutes autres annexes considérées comme pertinentes par le CDD (y compris d'éventuels fiches projets individuels).

4. Liste des invités aux consultations organisées dans le cadre de la revue

A. Consultation avec les ANE

(le 25.03.2009, de 10 à 13 h, DCE à Bissau)

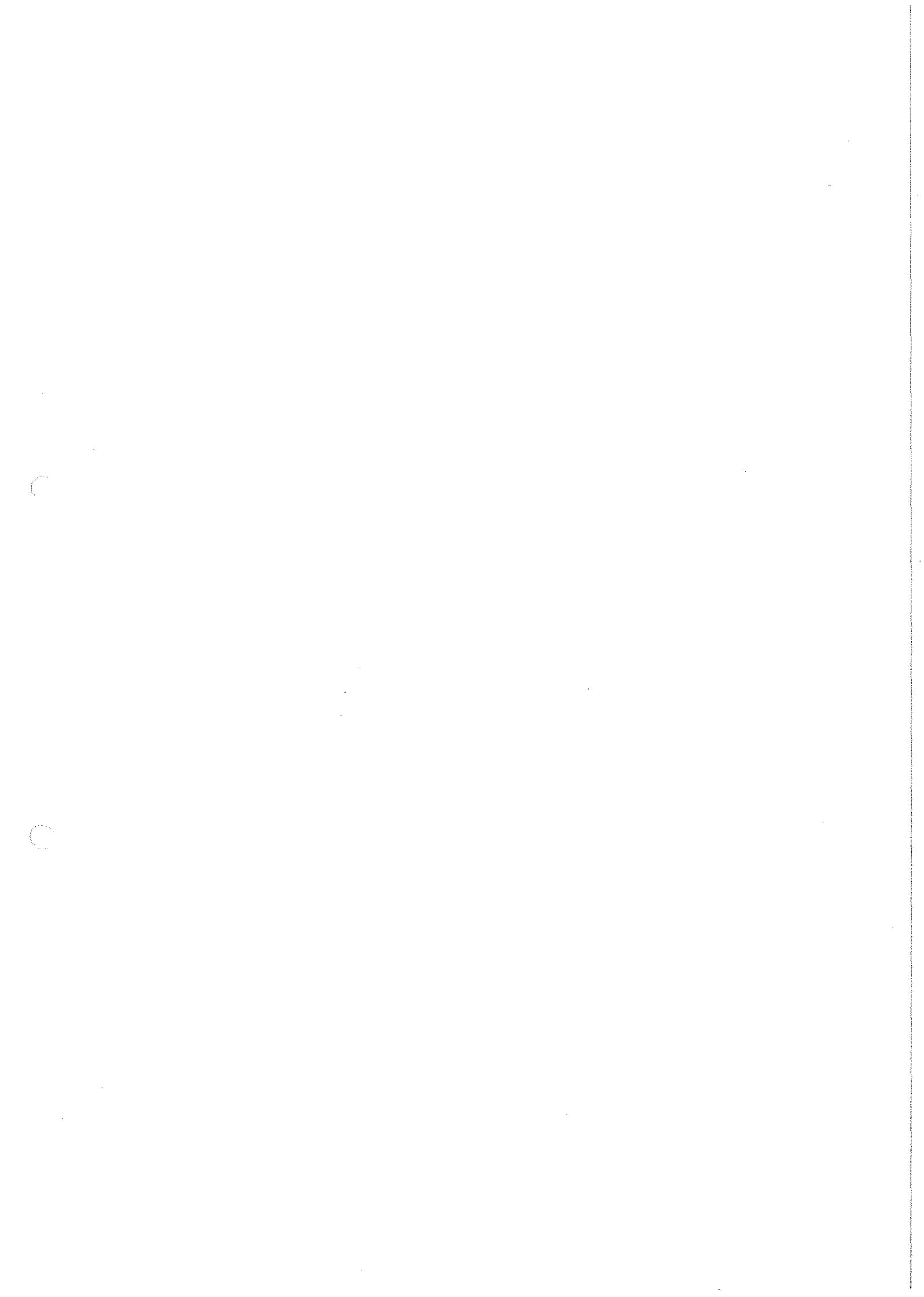
| Nom du Représentant | Fonction | Organisation |
|-------------------------------|----------------------|--|
| Prof. Dr. Fafali Koudawo | Reitor | Universidade Colinas de Boé |
| Aladje Abdú Baió | Presidente | Conselho Nacional Islâmico |
| Prof. Dr. Alberto Snhá | Reitor | Universidade Amílcar Cabral |
| D. José Na Camnaté Na Bissign | Bispo de Bissau | Diocese de Bissau |
| Pde. P. Pereira | Padre | Diocese de Bissau |
| Pde. João Vicente | Padre | Diocese de Bissau |
| Ana Tereza Forjaz | Representante | Projecto Reforço das Org. da Sociedade Civil |
| Dr. Mamadu Jao | Director | INEP |
| Etchen Sambu | Secretário Executivo | WANEP / PLACON GB |
| António Vladimir V. Fernandes | Coordenador | Rede Nacional das Associações Juvenis - RENAJ |
| Tonecas Sila | Secretário Executivo | Rede Nacional de Luta contra a Violência - RENLUV |
| Tcherno Adulai Baldé | Presidente | Rede de Coordenação das Org. Profissionais de Micro finanças RECOP-MF |
| Luís Vaz Martins | Presidente | Liga Guineense dos Direitos Humanos - LGDH |
| Aladji Alonso Fati | Presidente | Plataforma Nacional Camponesa e Agrícola GB |

| | | |
|----------------------------|----------------------|---|
| Anabela Saieg / Cuban Seck | | Associação para o Desenvolvimento Integrado da Mulher - ADIM |
| Leandro Pinto | Presidente | Cooperativa Agro-pecuária de Jovens Quadros de Canchungo - COAJQQ |
| Sambu Seck | Secretário Executivo | Federação Kafó |
| Dra. Augusta Henriques | Secretária Executiva | TINIGUENA |
| Mariana Ferreira | Secretária Executiva | ARTISS@I - Quinhamel |
| David Vera Cruz | Secretário Executivo | Associação Guineense de Estudos e Alternativas - ALTERNAG |
| Dr. Augusto Barai Mango | Presidente | Conferência ONG's e Associações Intervenientes ao Sul do Rio Cacheu - CONGAI/SRC CONGAI/SRC |
| Artemisa Dimande | Representante | Ajuda de Desenvolvimento de Povo para Povo - ADPP |
| Fernando Saldanha | Secretário-geral | Associação para o Desenvolvimento das Ilhas - NANTINYAM |
| Laudolino Medina | Secretário Executivo | Associação Amigo das Crianças - AMIC |
| Engº Carlos Schwarz | Director Executivo | Ação para o Desenvolvimento - AD |
| Dr. Desejado Lima da Costa | Secretário-geral | União Nacional dos Trabalhadores da GB - UNTG |
| Braima Camará | Presidente | Câmara de Comércio, Indústria e Agricultura - CCLIA |
| Jorge Gomes | Presidente | Movimento Nacional da Sociedade Civil para a Paz , Democracia e Desenvolvimento |
| Demba Baldé | Presidente | Estudos e Divulgação Tecnológica - DIVUTEK |
| Augusto Braima Sá | Secretário Executivo | Rede Jovem de Educadores - REJE |

B. Consultation avec les députés des 8 Commissions Permanentes Spécialisées du Parlement National*(le 27.03.2009, de 10 à 13h, DCE à Bissau)*

| Nom | Function | Organisation |
|---------------------------------|-----------------|---|
| Humberto Có | Presidente | Comissão Especializada Permanente para assuntos Jurídicos, Direitos do Homem e administração Pública |
| Pedro da Costa | | Comissão especializada Permanente para Assuntos Jurídicos, Direitos do Homem e Administração Pública |
| Vença Gomes Na Luak | Presidente | Comissão Especializada Permanente para Administração Interna, Poder Local e Defesa Nacional |
| Tomane Mané | | Comissão especializada Permanente para Administração Interna, poder Local e defesa Nacional |
| Serifo Baldé | Presidente | Comissão especializada Permanente para a Política Externa, Cooperação Internacional e Emigração |
| Idelfrides Fernandes | | Comissão especializada Permanente para a Política Externa, Cooperação Internacional e Emigração |
| António Serifo Embaló | Presidente | Comissão especializada Permanente para Assuntos Económicos, Financeiros, Plano, Comércio e Indústria |
| Amizade Fará Mendes | | Comissão especializada Permanente para Assuntos Económicos, Financeiros, Plano, Comércio e Indústria |
| Cipriano Cassamá | Presidente | Comissão Especializada Permanente para Agricultura, Pescas, Recursos Naturais, Ambiente e Turismo |
| Daniel Suleimane Embaló | | Comissão Especializada Permanente para Agricultura, Pescas, Recursos Naturais, Ambiente e Turismo |
| Malam Djassi | Presidente | Comissão Especializada Permanente para a Saúde, Assuntos Sociais, Educação, Cultura, Desportos e Comunicação Social |
| Fausto Dinis Gomes Lopes | | Comissão Especializada Permanente para a Saúde, Educação, Cultura, |

| | | |
|------------------------------|------------|--|
| | | Desportos e Comunicação Social |
| Augusto Poquena | Presidente | Comissão Especializada Permanente para as Obras Públicas, Habitação, Transportes, Energia, Ciências e Tecnologia |
| Marcelino Nabiutcha | | Comissão Especializada Permanente para as Obras Públicas, Habitação, Transportes, Energia, Ciências e Tecnologia |
| Nhima Sissé | Presidente | Presidente da Comissão Especializada Permanente para Assuntos da Mulher e Criança |
| Martina Moreira Moniz | | Comissão Especializada Permanente para Assuntos da Mulher e Criança |



ANNEXE AU RAC 2008 - LISTE DES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|-----------|--|--|---|
| 1. | Gouvernance politique/démocratique | | |
| | - Droits de l'homme | ➤ Ratifier et mettre en œuvre les conventions sur les droits de l'homme, notamment le Protocole facultatif de la CEDAW (Convention pour l'élimination des discriminations contre les femmes), au courant du 1 ^{er} semestre 2007. | ➤ Accompli. La ratification a eu lieu par décret présidentiel, n° 53/08, du 18 juin. |
| | - Libertés fondamentales | ➤ Maintenir un climat de respect des libertés fondamentales. | ➤ Accompli. En 2008 il n'y a pas eu des problèmes majeurs. |
| | - Processus électoral | ➤ Améliorer le système de recensement électoral, avant les élections législatives de 2008. | ➤ Pas accompli. Le recensement biométrique n'a pas été adopté. Le projet de réforme de la loi de recensement n'est pas encore approuvé. |
| | - Principes de la démocratie constitutionnelle | ➤ Maintenir un climat de sauvegarde de ces principes. | ➤ Oui, sauvegardé, même s'il y a encore du travail à faire, notamment au niveau de la fiscalisation de la constitutionnalité des actes de l'administration et des lois. |

| 2. | Gouvernance politique – Etat de droit | Engagements pour l’avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|--|--|--|
| | - Appareil judiciaire et système répressif | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de compléter l’instauration de tribunaux régionaux dans les principales Régions du pays, créer celui de Tombali, à l’étude pour 2007; ➤ Installer, d’ici 2008, des tribunaux sectoriels dotés de magistrats et fonctionnaires qualifiés, dans les Secteurs administratifs à haute densité populationnelle, ayant un rôle de cour de première instance dans des affaires de moindre envergure ; ➤ Installer, avant fin 2008, le Centre de formation des acteurs de la justice, magistrats, avocats, agents de police et huissiers de justice; ➤ Construction, d’ici 2008, d’un système de prison de haute sécurité dans le respect des normes relatives aux droits de l’homme; ➤ Construction d’unités régionales (de la Police d’ordre publique, de la Garde nationale républicaine et de la Police d’intervention rapide) intégrées dans le système de prison de haute sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli, dû notamment aux problèmes confrontés par le PAOSD et à l’instabilité institutionnelle. ➤ Pas accompli, idem. ➤ Le centre fut créé, par décret du gouvernement il y a trois ans, mais n’est pas encore fonctionnel. ➤ Pas accompli, malgré un financement de part des Nations Unies pour réparation de prisons existantes. ➤ Pas accompli. |
| 3. | Maîtrise de la corruption | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature, au cours de 2007, de la convention de l’ONU contre la corruption; ➤ Au cours de 2007, inclusion dans le Code des marchés publics de règles pour le régime de concessions ou accords de type BOT (build-operate-transfer), PPP (partenariat public/privé) ou affermage. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ratifié le 25/07/2007 et publié au Bulletin Officiel, n° 52 du 27/12/2007. ➤ Pas accompli, mais l’actuel gouvernement a déjà inclus dans son agenda la discussion et éventuelle approbation d’un décret sur cette matière. |

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|---------------------------------|---|--|
| 4. | Effacité du gouvernement | | |
| | - Capacité institutionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption par le Gouvernement comme priorité et application de la Réforme de l'Administration publique ayant comme un de ses objectifs principaux la réduction de ses effectifs et l'amélioration de son efficacité et efficience comme service public. ➤ A ce titre, il est prévu de réaliser au cours de 2007 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rationalisation des effectifs des structures des Ministères, Secrétariats d'Etat et organismes autonomes au nombre strictement nécessaire, dans les limites de la masse salariale prévue au Budget général de l'Etat et dans le cadre de la Loi organique et Cadre de personnel déjà approuvés par le Gouvernement, à travers l'extinction et/ou fusion de Directions-générales, Directions de services, Départements, Sections et instituts non nécessaires ou superflus; ▪ Révision, uniformisation et mise à jour du régime statutaire des serviteurs administratifs et techniques de l'Administration Publique (EPAP); ▪ Révision du statut des cadres dirigeants de la fonction publique, en établissant des carrières et redéfinissant les respectives fonctions, dans le but d'une gestion par objectifs. ➤ Actions prévues d'ici 2008 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de réalisation de concours publics pour le pourvoi des postes prévus au Plan Directeur de redimensionnement, licenciement, recyclage et réinsertion des serviteurs de la fonction publique (PDRLRR) sur base des cadres organiques de personnel et des organigrammes des ministères, départements et services publiques ; avec | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli. Normalement ça sera fait dans le cadre du PARAP, dont la mise en œuvre fut lancé le 3 octobre 2008. • Idem. • Pas accompli. Il y a un projet déjà préparé par l'ancien Ministère de la Fonction, mais qui n'est pas encore sorti des murs de ce Ministère. • Pas accompli. • Pas accompli. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | | <p>l'appui d'assistance technique du PNUD, OIT et universités spécialisées en la matière;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approbation d'un programme de débureaucratization et simplification législative et procédurale visant notamment l'élimination de formalités inutiles et d'exigences disproportionnées, la réduction des délais de réponse et le respect des délais légalement prévus; ▪ Révision ponctuelle des EPAP et de la Loi générale du Travail afin de réglementer des licenciements motivés par la sous-utilisation de main d'œuvre (sous-emploi), promouvoir la mobilité et assurer que les salaires de la fonction publique reflètent la productivité réelle de la main d'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> • Pas accompli. • Il n'y a que des projets qui a ce stade n'ont encore été approuvés. |
| | <p>- Gestion des finances publiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision, au cours de 2007, du statut de la Cour des Comptes de façon à intervenir plus régulièrement dans le contrôle ex-ante et ex-post de l'activité financière et administrative de l'Administration (en particulier pour ce qui concerne les contrats de montant élevé); ➤ A partir de 2007, réalisation d'audits fonctionnels et organisationnels à travers les services d'inspection, ainsi que d'audits externes aux comptes publics et divulgation des résultats; ➤ Révision, entre 2008 et 2009, de la législation régulatrice de l'Inspection-générale des Finances en vue de la transformer en Inspection-générale de l'Etat (intégrant les restantes inspections sectorielles) sous tutelle du Premier Ministre. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. |

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|--|--|--|
| 5. | Gouvernance économique - Secteur privé/politiques favorables au marché | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision de la loi-cadre sur les privatisations, au cours de 2007; ➤ Programme spécifique, au cours de 2007, de requalification et réinsertion dans le secteur privé des excédentaires de la fonction publique (Santé et Education exceptés) centré sur des incitations aux entreprises privées utilisatrices de cette main d'œuvre; ➤ D'ici 2008, élaboration et approbation de lois sur le contentieux administratif: a) régime général des actes administratifs, pas fait b) code de procédures administratives, il y a un projet c) code de procès administratifs, d) recours contentieux électoral, e) loi sur la résolution de conflits par arbitrage. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ La loi mentionnée en e) existe, le reste n'a pas encore été accompli. |
| | - Gestion des ressources naturelles | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se conformer aux principes de sauvegarde de l'environnement énoncés dans les différentes conventions dont le pays est signataire; ➤ A partir de 2007, rendre opérationnelle la Cellule d'analyse d'études d'impact environnemental (CAIA), qui est déjà installée; ➤ Intensifier dès maintenant les efforts de surveillance maritime, notamment des activités de pêche, en vue d'une meilleure conservation de l'environnement marin, ayant aussi un effet dissuasif sur les trafics illégaux dans les eaux bissau-guinéennes. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus ou moins accompli, bien que des tendances inquiétantes se sont vérifiées en 2008 (cf. résumée et section 1.4 du RAC). ➤ La cellule existe mais n'est pas fonctionnelle. ➤ En cours. |

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|-----------------------------------|--|--|
| 6. | Sécurité intérieure et extérieure | | |
| | - Stabilité/conflit intérieurs | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Revoir en 2007 la localisation des installations militaires et dépôts d'armement en fonction des options formulées dans le cadre du Concept Stratégique Militaire; ➤ Assurer, au cours de 2007, les conditions d'habitabilité dans les casernes et améliorer significativement l'alimentation et l'approvisionnement des unités militaires et paramilitaires; ➤ Conception et mise en œuvre, durant 2007, du projet "une arme contre FCFA, panneaux de zinc, outils de travail, etc"; ➤ Mise en œuvre, en 2007, d'un programme pour atteindre les objectifs cités dans la Convention d'Ottawa, ratifiée par la Guinée-Bissau, en ce qui concerne l'élimination des mines anti-personnel; ➤ D'ici 2008/2009 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'un nouveau modèle de Forces Armées totalement professionnelles, avec incidence particulière sur le recrutement, formation, instruction et réinsertion dans la vie active; ▪ Création de magasins militaires, centres de production et unités industrielles à gestion d'entreprise capables d'absorber une partie des démobilisés et retraités des Forces militaires et paramilitaires; ▪ Maximisation des structures communes ou d'utilisation commune, en particulier dans les domaines de l'enseignement militaire et des services de santé militaires; ▪ Réhabilitation d'infrastructures militaires stratégiques dans les quatre zones militaires en les dotant de la logistique inscrite au plan national de défense; ▪ Promotion de l'auto-construction d'habitation et de micro-entreprises pour les militaires retraités et démobilisés. Pas fait. Peut être dans le cadre du PARSS. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Oui, il y a eu des projets de déminage, quelques uns financés par la Commission Européenne • En cours. • Pas accompli. • Pas accompli. • Pas accompli. • En cours. |

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|--|--|--|
| 6. | Sécurité intérieure et extérieure (cont.) | | |
| | - Menaces extérieures et sécurité mondiale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration, à partir du 2^{ème} semestre de 2007, avec des organisations internationales telles qu'Interpol; ➤ Création en 2007 d'un observatoire permanent de la Défense et Sécurité avec le but de suivre l'évolution de la situation en Casamance et, en général, de prévenir les conflits et proposer des solutions à des situations provoquant l'instabilité politique et les conflits armés dans la sous-région; ➤ Ratification en 2007 de la Convention des Nations Unies contre le Crime transnational organisé et ses protocoles additionnels; ➤ D'ici 2008, renforcement des capacités de détection et investigation des agents et officiers de police dans la lutte contre les réseaux criminels, notamment le trafic de drogues; ➤ Renforcement du contrôle des frontières par l'amélioration, d'ici 2008, des capacités de mobilité, de communication et d'intelligence des services de sécurité. Pas fait | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Accompli. ➤ Accompli, fait par L'UNODC avec le financement de la CE et d'autres partenaires. ➤ Pas accompli. |

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|--|--|---|
| 7. | Gouvernance sociale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Approbation en 2007 d'un Décret régulateur du Fonds Autonome de Pensions et Retraites; ➤ Etablissement, au cours de 2007, d'un Fonds de contre-garanties pour les anciens combattants; ➤ Approbation, au 2^{ème} semestre de 2007, d'un Décret de création de l'Institut de Sécurité Sociale des Serviteurs de l'Etat, intégrant et consolidant les services actuels du Ministère des Finances et de l'Institut National de Prévoyance Sociale; ➤ Réorganisation et dynamisation, d'ici 2008, de l'Association des anciens combattants. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. ➤ Pas accompli. |
| 8. | Contexte international et régional | | |
| | - Intégration régionale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer les critères de convergence fixés par l'UEMOA en vue d'une zone de libre échange; ➤ Renforcer les moyens pour faire appliquer, le cas échéant, des programmes et plans d'action régionaux et pour faire appliquer d'éventuelles décisions juridiques des organes juridictionnels régionaux; à confirmer demain ➤ En fonction des disponibilités de trésorerie, remplir ses obligations en termes de paiement de cotisations aux organismes régionaux. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pendant les deux dernières années, les critères de convergences, fixés par l'UEMOA, n'ont pas été respectés par le gouvernement ➤ Actuellement il y a cinq directives de la Commission UEMOA, en matière des finances que sont en traduction, visant son application dans le pays ➤ Pas accompli. |
| | - Participation aux mécanismes régionaux d'évaluation par les pairs (MAEP, p. ex.) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer plus activement aux initiatives régionales. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation faible. |

| | | |
|---------------------|--|---|
| <p>- Migrations</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption en 2007 d'une politique efficace de combat aux réseaux clandestins d'émigration et immigration de et vers l'Europe, en étroite coordination avec les chancelleries des pays intéressés et dans les limites des libertés et droits fondamentaux des citoyens; ➤ Collaboration et coopération judiciaire et policière, dès 2007, avec les Etats-membres de l'UE dans la gestion des migrations; ➤ Poursuite en 2007 des actions déjà entamées de formation professionnelle pour les jeunes. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas de politique cohérente à ce niveau. Mais il y a eu des actions ponctuelles dans cette matière qui ont conduit à la découverte de quelques personnes se préparant pour embarquer vers l'Europe. ➤ En cours. ➤ Pas accompli. |
|---------------------|--|---|

| | Domaine de gouvernance | Engagements pour l'avenir | Suivi (Mars 2009) |
|----|-------------------------------|---|---|
| 9. | Qualité du partenariat | | |
| | - Dialogue politique | ➤ Poursuivre le dialogue ouvert et constructif. | ➤ Le dialogue politique dans le cadre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou se poursuit régulièrement, les sujets traités étant spécifiés dans les TdR élaborés dans le cadre de ce dialogue. |
| | - Dialogue de programmation | ➤ S'investir plus dans la coordination des bailleurs. | ➤ Il n'y a pas encore une appropriation complète de cette coordination, mais des améliorations se sont vérifiées dans certains secteurs. |
| | - Acteurs non étatiques | ➤ Réforme du cadre juridique des acteurs non étatiques, au cours de 2007. | ➤ Pas accompli. |

